

« Le nuage de Tchernobyl se serait arrêté aux frontières »

« Le nuage radioactif en provenance de la centrale accidentée de Tchernobyl et qui a survolé toute l'Europe s'est miraculeusement arrêté aux frontières de l'Hexagone, ainsi la France a été épargnée par son passage ».

Si on procédait à un sondage auprès des français, très certainement, à 99,9...%, ils répondraient qu'ils ont été dupés et qu'effectivement, lors de l'accident de Tchernobyl, cette phrase a été prononcée par des « responsables », qui leur ont dissimulé la vérité et menti.

Au premier rang des accusés, en réalité le seul accusé « identifié », le professeur Pierre Pellerin qui en 1986, au moment de l'accident, était le Directeur du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI), service dépendant du Ministère de la Santé.

Dans un numéro du Canard Enchaîné daté de mai ou de juin 1986, un « poème » assassin de Rolland Bacri résume, à lui seul, l'image propagée par les médias et répandue dans le public :

« Pourquoi qui voit rin ? Pourquoi qui dit rin ? Pourquoi qui fait rin ? S'APPELLERIN ».

Bien évidemment, comme il sera clairement démontré ci-après, ni Pierre Pellerin, ni quiconque au SCPRI n'a prononcé une telle phrase ni même tenté de faire croire à une telle contrevérité, bien au contraire.

D'entrée soulignons que justice a été rendue à Pierre Pellerin. Pour avoir porté cette accusation de mensonge sur *Antenne 2*, en 1999, M. Noël Mamère a été condamné pour diffamation en correctionnel le 12/10/2000, ce jugement a été confirmé en appel le 3/10/2001 puis par la cour de cassation le 22/10/2002.

Que s'est-il donc réellement passé pour qu'une telle certitude, « on nous a menti », soit si ancrée dans tous les esprits ? L'expliquer, revient à conter l'histoire d'une extraordinaire mystification de l'opinion par ceux là même qui accusent le professeur Pierre Pellerin de mensonge.

Résumons :

Pierre Pellerin a été le premier en France et en Europe, dès le 29 avril 1986, à fournir des informations précises sur l'accident. Le nuage est arrivé par l'extrême Sud Est du pays (Monaco) au soir du 30 avril 1986. Vingt-quatre heures plus tard, le 1^{er} mai à 24 heures, il indiquait sans ambiguïté dans un communiqué (annexe 2) très largement diffusé, notamment aux médias, que le passage du nuage avait concerné l'ensemble du territoire français, ce qui est manifestement l'inverse de ce qu'on l'accuse d'avoir dit. Cette information sera reprise par tous les médias dès le 2 mai (Annexe 4). Les journaux (*Le Monde*, *Libération*...) publieront les cartes donnant, jour après jour, les mesures effectuées par le SCPRI, indiquant l'augmentation de la radioactivité de l'air sur l'ensemble du territoire entre le 30 avril et le 5 mai (Annexe 2 pour les cartes du SCPRI et annexe 3 pour celles de l'OCDE).

Scientifiquement, le SCPRI a informé au jour le jour, les autorités françaises et les médias des mesures qu'il effectuait ou collectait. Il n'était d'ailleurs pas le seul, le Laboratoire central d'Hygiène Alimentaire, les services vétérinaires départementaux de la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes effectuaient, de leur côté, leurs propres mesures sanitaires.

C'est sur l'ensemble de ces mesures effectuées et des avis émis par le SCPRI, par l'IPSN et par les différentes Directions, et non sur le seul avis de Pierre Pellerin, que les autorités se sont basées pour organiser la surveillance du territoire et des denrées alimentaires et décider, en temps réel, de la nécessité ou non d'adopter des mesures de prévention ou de protection sanitaire. Les limites de doses retenues ont été celles préconisées par les recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologiques (la CIPR) transposées dans les directives européennes de 1980 et 1984 en vigueur en France en 1986.

Il faut s'intéresser de très près à la chronologie des événements et des communiqués pour découvrir que la polémique entretenue autour du passage du nuage est en réalité née suite à la publication le 6 mai 1986 d'un communiqué du Ministère de l'Agriculture, référencé 86/CAB/010/RR (annexe 5).

C'est un communiqué maladroit et incohérent, en un mot imbécile, qui affirme dans le même paragraphe une chose fautive, et son contraire...vrai ! En effet, bien que Pierre Pellerin ait, dès le 1^{er} mai, informé l'opinion du « *passage du nuage sur l'ensemble du territoire* », le communiqué du 6 mai du Ministère de l'Agriculture était ainsi rédigé : « *Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radio nucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl* », ce qui est faux, mais cette affirmation était immédiatement suivie de l'information contraire: « *A aucun moment les hausses de radioactivité observées n'ont posé le moindre problème d'hygiène publique* ». L'incohérence et la stupidité sont évidentes : s'il y eut « *hausses de la radioactivité* » c'est qu'il y eut passage du nuage ! Ce que tout le monde savait depuis le 1^{er} mai et que personne n'avait d'ailleurs tenté de nier. Communiqué incohérent et stupide autant qu'inutile !

Cependant, ce stupide et lamentable cafouillage du Ministère de l'Agriculture allait donner une occasion rêvée à tous ceux qui cherchaient depuis longtemps à disqualifier le Pr. Pellerin et le SCPRI en charge, pour la France, de la radioprotection de la surveillance radiologique du territoire, des prélèvements et des mesures de contrôle environnemental et surtout, avec les spécialistes de l'IPSN, de l'évaluation des conséquences sanitaires des rayonnements ionisants, et donc des conséquences de l'accident de Tchernobyl.

Au premier rang de ceux qui saisisrent l'occasion, la Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité, la CRIIRAD.

Le procédé pour discréditer le SCPRI, et à sa suite tout le secteur qualifié de « lobby nucléaire », a été aussi simple qu'efficace :

- occulter le fait qu'une information régulière ait été donnée dès l'apparition du nuage le 29 avril 1986,
- imputer à Pierre Pellerin la première phrase stupide du communiqué du Ministère de l'Agriculture en prenant grand soin d'occulter systématiquement la seconde phrase mentionnant les hausses de la radioactivité,
- faire enfin croire, au travers de certains médias complaisants, que c'est sous la pression des informations en provenance de l'étranger, des médias et des opposants au nucléaire que le Pierre Pellerin a finalement été contraint « d'avouer » sa dissimulation, le 10 mai lors du journal télévisé de 13 h sur la Une.

Ainsi naquirent les mythes jumeaux du « mensonge nucléaire » et du « nuage qui se serait arrêté aux frontières ».

Coup double: on discrédite l'homme et le SCPRI, puis on profite de l'occasion pour lancer un « laboratoire indépendant », la CRIIRAD, que l'on autoproclame comme étant désormais seule source honnête d'informations crédibles et incontestables.

En fait, et fondamentalement, ce que les opposants au nucléaire reprochent à Pierre Pellerin c'est d'avoir, en tant que spécialiste de radioprotection et médecin, donné un avis rassurant qu'ils ont jugé trop lénifiant sur la non-nocivité immédiate du passage du nuage en France. Dès les premiers jours il avait cependant, précisé que suite au lessivage du nuage par des précipitations la radioactivité pourrait

subsister et pourrait même s'accumuler en certains endroits (restant à détecter) et que la surveillance du territoire devait donc être strictement maintenue longtemps après l'accident.

Cet avis de Pierre Pellerin sur la nocivité du nuage a été partagé et, vingt ans après l'accident, est toujours partagé par la majorité des spécialistes de la radioprotection tant en France qu'à l'étranger.

A l'époque tout ce qui était possible de mesurer en temps réel (activité atmosphérique et contamination des denrées) et de dire (communiqués) a été fait et dit par les organismes scientifiques et techniques. On ne peut pas en dire autant des tous les responsables politiques qui furent les grands absents et laissèrent le professeur Pellerin bien seul en première ligne.

Il est vrai que le réseau de surveillance en 1986 était essentiellement et logiquement concentré autour des installations nucléaires, le réseau étant très peu dense dans les régions éloignées de ces centres. C'était en particulier le cas de la Corse. Par contre, en 1986, dans toutes les régions de l'Est et du Sud-Est, les plus contaminées, ce réseau était particulièrement dense et bénéficiait des mesures réalisées par les multiples installations nucléaires du CEA de la COGEMA et d'EDF : Cadarache, Marcoule, Pierrelate, Cruas, Grenoble, Creys Malville, Bugey, Dijon, Fessenheim, Verdun, Chooz, Gravelines...

Depuis 1986, toutes les tentatives faites pour démontrer le caractère totalement non fondé et malveillant de l'accusation de mensonge portée contre le SCPRI sont restées vaines. Rien n'y a fait: documents probants et preuves à l'appui, déclarations ministérielles devant l'Assemblée Nationale, procès en diffamation engagés et gagnés.

La rumeur diffamatoire se perpétue, elle a définitivement revêtu l'apparence d'une vérité première indestructible.

L'opinion reste convaincue qu'elle a été abusée. Le but recherché est atteint, le public est conforté dans sa certitude que le nucléaire ne peut décidément vivre et survivre qu'à l'abri du secret, du mensonge et que tout ce qui concerne son impact sanitaire lui est, et continuera à lui être, méticuleusement dissimulé. Seul, désormais, un laboratoire se déclarant « indépendant » de tout organisme officiel saurait être crédible. En dehors de lui, tout n'est que mensonge d'Etat et manipulation du lobby nucléaire.

Au travers de la perpétuation de ce mythe du secret et du mensonge, c'est la confiance du public en l'industrie nucléaire, en ceux chargés de l'exploiter, d'assurer sa tutelle et son contrôle qui a été ébranlée, voire détruite.

Ce discrédit des exploitants, des autorités de tutelle et de contrôle du nucléaire, est manifestement le résultat recherché par ceux qui depuis 1986 font courir et entretiennent cette information diffamatoire. Le mécanisme de l'incroyable saga du mythe du nuage de Tchernobyl qui se serait arrêté aux frontières est « démonté » ci-après au travers des écrits et déclarations parus dans les médias en mai 1986. Nous avons retenu plus spécialement deux quotidiens : *Le Monde* et *Libération*

Terminons cette introduction sur « le nuage bloqué aux frontières » en laissant la parole à la CRIIRAD elle-même qui, seize ans après l'accident de Tchernobyl, il n'est jamais trop tard pour bien faire, révèle en 2002, en introduction à son « Atlas de France et d'Europe des contaminations radioactives », que cette histoire du nuage qui se serait arrêté aux frontières était finalement sans fondement, ce n'était qu'une galéjade d'humoriste sans plus, une ridicule méprise. Après trois condamnations successives de M. Noël Mamère pour diffamation, il était difficile à la CRIIRAD de ne pas aborder le sujet en introduction de son Atlas !

L'information, un vrai « scoop », figure en page 9 de l'Atlas de la CRIIRAD (annexe 1), en voici le contenu intégral :

« Le mensonge ne serait-il qu'un mythe inventé par certains journalistes et par des militants antinucléaires ?... Plongeons un instant dans le passé. Nous sommes le 2 mai 1986. L'accident survenu le 26 avril est dans tous les esprits, sur toutes les bouches. Imaginons que les journalistes attendent, impatients, les déclarations des autorités françaises. La conférence de presse commence et le directeur

du SCPRI annonce solennellement : « *Le nuage de Tchernobyl s'est arrêté aux frontières de la France !* ». *Qui peut croire que de tels propos n'aient déclenché les rires, voire les huées de l'assistance ? C'est grotesque.*

L'image du douanier intimant au nuage de Tchernobyl de stopper à la frontière franco-allemande appartient à l'univers des humoristes...Le contenu exact des déclarations officielles a été oublié. Seules persistent, dans la mémoire collective, l'idée du mensonge et l'image de la frontière...Le trait est évidemment un peu forcé, mais n'est-ce pas le propre d'une caricature réussie que de rendre compte avec pertinence d'une réalité plus complexe. [Le soulignage en gras est de la CRIIRAD même]

L'arrêt du nuage à la frontière ! Mais enfin, s'interroge la CRIIRAD, qui a pu être assez naïf et stupide pour gober et prendre au sérieux une telle énormité ? Comment est-ce possible ?

Ne doutons pas un seul instant de la sincère contrition et de l'embarras de la CRIIRAD face à ce regrettable malentendu. Une méprise qui ne peut être imputée qu'à une opinion publique beaucoup trop crédule et dénuée de tout esprit critique. Ainsi, depuis 1986, toute cette histoire de nuage qui était resté bloqué à la frontière et qui n'avait pas survolé la France n'était pas fondée ! Ce n'était qu'une « *caricature au trait un peu forcé* ». Une caricature qu'une opinion dépourvue du sens de l'humour aurait eu la stupidité de prendre au pied de la lettre, y compris M. Noël Mamère, lui d'habitude si impartial et si bien informé !

Mais revenons à la réalité, « l'arrêt du nuage » est un coup magistral parfaitement réussi, un de plus. L'essentiel, et la CRIIRAD le souligne elle-même, est que : « *seules persistent dans la mémoire collective l'idée du mensonge et l'image de la frontière* ». L'essentiel est que l'opinion ait acquis la certitude que les autorités et le lobby nucléaire lui ont menti, l'ont manipulée et que cette certitude soit définitivement ancrée dans tous les esprits, de manière indélébile.

Vingt ans après tous les médias, presse, radios et télévisions continuent d'entonner d'une voix unanime le refrain du mensonge. Il est désormais inutile de vouloir s'attaquer à cette « vérité » première devenue indestructible. Qui maintenant oserait revenir sur ce qui a été proclamé depuis si longtemps avec si une belle assurance et une telle unanimité ? Qui oserait briser cette unanimité et avouer que le fameux nuage arrêté aux frontières n'était qu'une caricature au trait un peu forcé ?

1- Chronologie d'avril à mai 1986.

Cette saga est relatée chronologiquement, d'avril à mai 1986, au travers de faits, d'articles et de déclarations. Toutes les références étant données, il est aisé d'en vérifier l'authenticité. Les textes originaux sont reproduits en italique.

Il convient de souligner, ce que tout le monde semble avoir oublié ou feint d'ignorer, que tous les communiqués du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI) dirigé par le professeur Pierre Pellerin reproduits ci-après ont été systématiquement adressés, soit par télex ou photocopie (moyens les plus performants de l'époque),

- au cabinet du Premier Ministre
- aux cabinets des ministres de la Santé, de l'Environnement, de la Défense Nationale et des Affaires Étrangères,
- à la Sécurité Civile,
- à l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire (IPSN),
- au Service Central de Sûreté des Installations Nucléaires (SCSIN), à la DGS...
- aux agences de presse AFP, REUTERS et ASSOCIATED PRESS

La plupart de ces communiqués ont par ailleurs été directement adressés aux médias, presse écrite, radio ou télévision dont *Libération, Le Monde, France Inter, RTL...*

1.1- Période allant de la fin avril au 11 mai 1986.

L'explosion du réacteur n°4 de la centrale de Tchernobyl a eu lieu le matin du samedi 26 avril 1986 à 1 h 23.

Dès le 27 avril, le système de surveillance des centrales nucléaires scandinaves (Suède) avait constaté une élévation anormale de la radioactivité atmosphérique sans pouvoir en identifier précisément l'origine.

Les Soviétiques n'annonceront la nouvelle d'un l'accident nucléaire que plus tard, le lundi 28 avril vers 13 h, sans en préciser ni la nature, ni la gravité, ni le lieu.

Samedi 26, Dimanche 27 et lundi 28 avril.

Journaux : aucune information.

Mardi 29 avril.

Premier communiqué du SCPRI (suite à l'alerte en provenance de Suède) :

« Ce jour, 29/04/86 à 24 h, aucune élévation significative de la radioactivité sur l'ensemble des stations du SCPRI du territoire.

En revanche, premier prélèvement significatif effectué sur le vol Air France Hambourg-Paris (en provenance de la région de la baltique). Les pourcentages relatifs de la composition en spectrométrie gamma :

<i>132 Tellure</i>	<i>environ 39 %</i>
<i>131 Iode</i>	<i>environ 30 %</i>
<i>132 Iode</i>	<i>environ 21 %</i>
<i>103 Ruthénium</i>	<i>environ 5 %</i>
<i>99 M Technétium</i>	<i>environ 3 %</i>
<i>134 Césium</i>	<i>traces</i>
<i>137 Césium</i>	<i>traces</i>
<i>140 Baryum</i>	<i>traces</i>

Ces mesures se poursuivent ».

Il est à noter que le SCPRI a été le premier à avoir eu l'idée de procéder à des prélèvements sur des avions en provenance de l'Est. Dès le 29 avril, il a ainsi pu donner la composition exacte des radioéléments contenus dans ce « nuage radioactif échappé d'une centrale accidentée, quelque part à l'Est » et, malgré le silence des autorités soviétiques, apporter la première preuve qu'un très grave accident nucléaire ayant conduit à un important relâchement de produits de fission radioactifs venait d'avoir lieu. Le SCPRI était dès le 27 avril en contact avec les autorités suédoises qui les premières avaient donné l'alerte. Il lui était ainsi possible d'anticiper sur l'arrivée du nuage.

Journal Libération du 29 avril.

Page 1 :

*« L'Agence Tass annonce une catastrophe nucléaire en URSS »
« Hier matin les autorités des pays nordiques ont détecté un taux de radioactivité 5 à 6 fois supérieur à la normale, sans pour autant qu'il menace les populations scandinaves ».*

Page 40 :

« Depuis dimanche [donc le 27/4] une vague de radioactivité anormale s'est abattue sur la Finlande, la Suède et la Norvège ... incertitude sur la provenance ... Selon l'Agence Tass ... Tchernobyl. »

Mercredi 30 avril.

Communiqués du SCPRI à toutes les agences de presse.

-Premier communiqué à 16 h :

« Ce jour 30/04/86 à 16 h, toujours aucune élévation significative de la radioactivité sur l'ensemble des stations du territoire [français].

Sur plusieurs vols Stockholm-Paris et Oslo-Paris (région scandinave), prélèvements plus actifs d'un ordre de grandeur [c'est à dire dans un rapport de 10] par rapport au prélèvement Air France Hambourg-Paris mentionné dans mon télex du 29/04/86

132 Tellure	environ 36 %
132 Iode	environ 25 %
131 Iode	environ 21 %
140 Baryum	environ 7 %
134 Césium	environ 4 %
99M Technétium	environ 2 %
133 Iode	environ 1 %
95 Zirconium, 95 Niobium, 137 Césium : traces	
Pas de transuraniens [plutonium, neptunium...] jusqu'alors »	

-Second communiqué à 24 h :

« Ce jour, 30/04/86 à 24 h, situation dans l'ensemble stationnaire. **On note cependant, sur certaines stations** [de mesures du SCPRI] **du sud-est, une légère hausse de la radioactivité atmosphérique, non significative pour la santé publique** »

Journal Libération du 30 avril.

Page 1 :

[Photo satellite montrant la nébulosité sur l'Europe occidentale, les pays nordiques et l'Ouest de l'URSS]

En titre : « Le nuage radioactif provoqué par l'accident a survolé hier la Scandinavie, la Pologne et le Nord de l'Allemagne sans aucun danger pour les populations ».

Page 3 :

En titre: « le nuage d'Ukraine plane sur l'Europe » ... « après avoir survolé les pays scandinaves le nuage radioactif menace maintenant l'Europe occidentale en raison d'un changement des vents mais il est difficile de prévoir son évolution ... [des] chiffres ont été enregistrés en Suède. Ils nous ont été communiqués [il s'agit de l'activité de l'air] en Becquerel par m³. **Selon des calculs rapidement effectués pour nous par le Docteur Jacques Lafuma, chef du Département de Protection Sanitaire du CEA, les Suédois auraient enregistré des doses de 5 millirems dues à l'iode, ce qui est très faible, et de 10 microrems dues au césium. Pas de quoi s'affoler ! On ignore les doses autour de Tchernobyl** ».

Jeudi 1^{er} mai : férié.

Communiqué du SCPRI (il n'y a pas de parution de journaux 1^{er} mai aussi ce communiqué ne sera repris par la presse que le 2 mai) :

« Ce jour 1^{er} mai 86, 24 h, tendance pour l'ensemble des stations du territoire à un alignement de la radioactivité atmosphérique sur le niveau relevé le 30 avril dans le sud-est. Il est rappelé que ce niveau est sans aucune incidence sur l'hygiène publique.

Ce communiqué, il faut l'avouer, est un peu sibyllin pour le grand public. Il indique cependant clairement aux autorités que le nuage est en cours de passage sur l'ensemble du territoire. Les journaux du 2 mai le comprendront ainsi, voir ci-dessous les articles de *Libération* : *Pierre Pellerin a annoncé hier...augmentation de la radioactivité... sur l'ensemble du territoire...*

Vendredi 2 mai.

Communiqué du SCPRI :

« Radioactivité ambiante consécutive à l'accident nucléaire russe de Tchernobyl. Mise au point à diffuser auprès des médecins et du public.

- 1) *L'élévation relative de la radioactivité relevée sur le territoire français à la suite de cet accident est très largement inférieure aux limites recommandées par la CIPR et aux limites réglementaires françaises, elles-mêmes fixées avec des marges de sécurité considérables. Il faudrait imaginer des élévations dix mille ou cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique. La distance, la dilution atmosphérique et la décroissance radioactive excluent une telle évolution dans notre pays.*
- 2) *De toutes façons, la plupart des radioéléments à l'origine de cette faible radioactivité ont des périodes relativement courtes. En particulier l'iode 131 a une période d'une semaine, il en résulte que dans six semaines sa radioactivité sera réduite de plus de 50 fois et dans dix semaines de plus de 1 000 fois.*
- 3) *...La distribution d'iode stable destinée à bloquer le fonctionnement de la thyroïde n'est ni justifiée ni opportune même dans les pays proches de l'Union Soviétique et dans l'Union Soviétique elle-même si l'on excepte les abords immédiats (environ 50 km) du réacteur accidenté. En tout état de cause, les pastilles ou plaquettes d'iodure de potassium ne sont pas nécessaires. Une goutte de teinture d'iode, disponible dans toutes les pharmacies familiales dans un verre de lait pendant quelques jours serait, si nécessaire, au moins aussi efficace.*

En conclusion : ni la situation actuelle, ni son évolution ultérieure ne justifient dans notre pays quelque contre-mesure sanitaire que ce soit.

Professeur P. Pellerin Directeur du SCPRI, Ministère de la Santé

Journal Libération.

Page 1: le titre, « Tchernobyl, le choc du nuage ».

« L'accident n'est pas encore liquidé...pendant ce temps, le nuage échappé du cœur du réacteur continuait son voyage à travers l'Europe faisant parfois souffler la panique, comme en Pologne ; il serait en fait sans danger pour les populations ».

Page 4 :

Sous le titre « *la longue dérive européenne d'un nuage nucléaire* » : « [en] Europe du Nord puis du Sud, les météorologues suivent la route du nuage sans pouvoir vraiment la prédire ».

« A Monaco, on a enregistré des traces de particules peu fréquentables dans l'atmosphère, minimes, ne présentant aucun danger selon les responsables puis, finalement, cela a été le tour de la France ».

« Pierre Pellerin, le Directeur du SCPRI a annoncé hier [donc le 01/05, jour férié où les journaux ne paraissent pas] **que l'augmentation de la radioactivité était enregistrée sur l'ensemble du territoire sans aucun danger pour la santé. Un avion d'Air France a relevé des traces radioactives à 20 Km au nord de Montélimar à 13h15 ... la légère hausse de la radioactivité décelée dans le Sud-Est n'est pas significative, selon le SCPRI ».**

Page 5 de *Libération*, sont présentées deux cartes montrant la nébulosité en Europe. La première relative au mardi 29/4 montre un anticyclone centré sur la France et une dépression sur la Pologne, la seconde relative au jeudi 1^{er} mai montre un anticyclone centré sur la Pologne et des nuages arrivant par le sud de la France, par la Roumanie puis l'Italie

Samedi 3 mai.

Communiqué du SCPRI.

« La baisse générale de la radioactivité atmosphérique amorcée le 2 mai s'est nettement accentuée sur les trois quarts Ouest du territoire français où elle s'est en particulier réduite en moyenne à 20 picocuries d'iode 131 par mètre cube d'air le 3 mai, soit environ le cinquième du niveau initialement atteint. Les vents du sud-ouest évacuent maintenant les masses d'air vers l'est de l'Europe.

Seule la région Sud-Est reste encore pour l'instant stationnaire, quant à la radioactivité, par suite de la persistance d'un front froid sur la vallée du Rhône.

Journal Libération :

Page 2 :

Titre : « *l'Europe dans le nuage* »

« *France, le SCPRI ne signalait aucune modification sensible de la radioactivité dans le sud-est par rapport à celle de mercredi [30/4].*

« *Hier, le Sous Préfet de Toulon indiquait que le taux augmentait mais sans précision* ».

« *Aucune contre mesure sanitaire n'est justifiée, et la prise préventive d'iode n'est ni opportune ni justifiée a déclaré le professeur P. Pellerin, Directeur du SCPRI* ».

Page 4 :

Dany Cohn Bendit relance (avec opportunité !) l'idée d'un moratoire comme objectif politique « *...le débat du moratoire va se jouer sur le Super Phénix [allemand] de Kalkar ... En France il faut réimposer le débat sinon une semaine encore on va parler de Tchernobyl et après ce sera fini ! ...On ne fait confiance qu'aux scientifiques qu'on accepte d'écouter* ».

Déclaration limpide et intéressante. Elle sera complétée ultérieurement par l'énoncé par la CRIIRAD des critères permettant de distinguer les scientifiques auxquels on peut faire confiance des autres. En bref, l'honnêteté et la crédibilité ne sauraient exister qu'en dehors des « establishments », des académies et des sociétés savantes accusés d'être trop inféodés aux « lobbies ».

« Establishment » et « lobby », deux mots magiques, deux étiquettes qu'il suffit de coller sur ceux que l'on souhaite discréditer. Le résultat est garanti.

Dimanche 4 mai.

Communiqué du SCPRI :

« A diffuser auprès des autorités sanitaires, des médecins, des pharmaciens et du public.

Objet : radioactivité ambiante consécutive à l'accident nucléaire russe de Tchernobyl, situation le 4 mai à 18 h 00 ».

[Le communiqué reprend les textes diffusés les 2 et 3 mai, voir ci-dessus, et les complète par l'information suivante prenant en compte l'évolution de la situation au soir du 4 mai]

« Aujourd'hui 4 mai 1986, la radioactivité atmosphérique est revenue à une valeur voisine de celle qu'elle était avant l'accident russe, c'est à dire au moins dix fois plus basse qu'hier.

Les débits de dose maximum relevés n'ont jamais dépassé 60 microrads/heure, soit quatre fois le bruit de fond moyen de la radioactivité naturelle en France (15 microrads/heure).

D'une manière générale l'élévation passagère de la radioactivité en France n'a atteint qu'une fraction des niveaux annoncés dans certains pays, notamment ceux d'Europe centrale et, en ce qui concerne le pâturage des animaux et la consommation du lait et des légumes frais, aucune contre-mesure n'est, dans la situation actuelle, envisagée et la surveillance renforcée établie par la Santé Publique depuis le 29 avril est strictement maintenue. ».

En clair l'élévation de la radioactivité atmosphérique lors du passage du nuage n'a eu aucun impact sanitaire immédiat. Par contre, pour les dépôts qui en résultent et restant sur les sols, la surveillance doit être strictement maintenue

Pas de parution ni de *Libération* ni du *Monde*.

Lundi 5 mai.

Communiqué du SCPRI :

Premier communiqué :

« Ce jour 5 mai, sur la quasi-totalité du territoire l'élévation passagère de radioactivité de l'atmosphère qui s'était produite à partir du 30 avril a maintenant disparu. Elle est en voie de décroissance pour les autres éléments du milieu [en clair pour les éléments autres que l'atmosphère, soit : l'eau, les végétaux, les aliments...]

Une certaine activité peut apparaître encore quelques jours :

- dans l'eau de pluie où une brusque augmentation locale temporaire peut se manifester lorsque les orages « lessivent » l'atmosphère,*
- dans les végétaux et le lait,*

Cette radioactivité, insignifiante sur le plan de la santé, ne peut que diminuer très rapidement car ses deux principaux constituants, le tellure 132 et l'iode 131 ont respectivement 3 et 8 jours de période.

Second communiqué :

«Radioactivité ambiante : situation le 5 mai à 24 h

Ce jour 5 mai à 24 h, le retour à la normale de la radioactivité de l'atmosphère s'est étendu à l'ensemble du territoire, y compris le sud-est.

De ce fait, l'introduction nouvelle de radioactivité dans les autres éléments du milieu a désormais cessé.

Néanmoins, par suite du décalage dans le temps, dû au cheminement des radioéléments introduits dans le milieu, on observe actuellement une élévation retardée de radioactivité, en particulier de l'iode 131 dans certains prélèvements, qui peut encore persister quelques jours :

- *dans le lait, cette élévation, retardée par le métabolisme des animaux, s'est amorcée hier, elle a atteint le 5 mai entre 3 et 5 nanocuries d'iode 131 par litre. Elle n'est pas significative sur le plan de la santé publique,*
- *dans les eaux de pluie recueillies entre le 28 avril et le 4 mai, on a pu mesurer des activités volumiques de 30 à 50 nanocuries par litre qui illustrent bien le « lessivage » de l'atmosphère par les orages.*

L'ensemble de l'évolution de la situation est suivi depuis le début de l'accident grâce à des mesures effectuées sur plus de 250 échantillons recueillis sur des poussières atmosphériques, les avions de ligne, les végétaux, les sols, le lait, les poissons, les thyroïdes de bovins, les eaux de rivière, les eaux potables, les eaux de pluie ...etc.

Il y a lieu d'y ajouter environ 500 résultats de mesure transmis par notre réseau général de surveillance de l'atmosphère et du rayonnement gamma [en particulier autour des centrales nucléaires].

A noter que les activités des thyroïdes de bovins recueillies entre le 2 et le 5 mai sont relativement faibles : 6 à 70 picocuries d'iode 131 par gramme frais [soit 2 à 20 Bq/g].

Journal Libération.

Page 30 :

Titre « *La France à l'abri de toute consigne* ».

« A la question pourquoi les autorités françaises n'ont-elles pas ordonné des mesures comme dans les autres pays voisins, le professeur Pellerin a répondu par télex [du 2 mai] : L'élévation relative relevée sur le territoire français à la suite de l'accident est très largement inférieure aux limites réglementaires elles-mêmes fixées avec des marges considérables. Il faudrait des élévations 10 ou 100 000 fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène.

La distribution d'iode n'est ni justifiée ni opportune si l'on excepte les abords (50 km) du réacteur accidenté. Aujourd'hui 4 mai, la radioactivité atmosphérique est revenue à une valeur voisine de ce qu'elle était avant l'accident, c'est à dire au moins 10 fois plus basse qu'hier ».

Mardi 6 mai.

Communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture (86/cab/010/RR) :

« Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl. A aucun moment les hausses observées de radioactivité n'ont posé le moindre problème d'hygiène publique.

Le Ministère de l'Agriculture dispose des résultats recueillis par le SCPRI qui dépend du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi. Selon le SCPRI, les débits de doses maximales de radioactivité atmosphérique sont toujours restés tout à fait négligeables.

La France a demandé à la Communauté Economique Européenne de mettre au point le plus rapidement possible une procédure uniforme de contrôle applicable par tous les Etats membre à l'égard des pays tiers en s'inspirant des recommandations de la Commission Internationale de Radioprotection. Ces mesures ne devront en aucun cas entraver les échanges intra-communautaires. D'autre part, nous avons demandé que chaque Etat membre tienne informé ses partenaires des contrôles qu'il effectue et de leurs résultats.

Une surveillance particulière a été mise en place par certains Etat membres à l'égard des produits français. Ces dispositions ne sont aucunement justifiées. Le Ministère de l'Agriculture s'attache à ce que, dans les plus brefs délais, la libre circulation de tous les produits français soit rétablie en direction de ces pays».

La préoccupation du Ministère est claire, il s'agit de commercer et de rétablir la liberté de circulation au sein de la CEE. Il s'agit de protester (stupidement !) contre certaines mesures d'embargo prises au sein de la Communauté européenne, mesures beaucoup plus dictées par l'opportunité, par des considérations de politique interne ou de protection des marchés que par un réel souci de protection des populations. Sur ce thème voir ci-après les très édifiants articles de *Libération* des 7 et 8 mai sur l'Allemagne, l'Italie et la Grèce et ceux du *Monde* datés des 13 et 15 mai 1986.

Premier communiqué du SCPRI :

« 1) Confirmation du retour de la radioactivité de l'air à un niveau pratiquement équivalent à celui qui précédait l'accident russe (sauf dans le sud-est où elle reste encore pour le moment légèrement plus élevée). Ainsi en région parisienne la radioactivité de l'air en iode 131 est-elle devenue environ 100 fois plus faible que le maximum relevé le 2 mai.

2) Dans le lait, diminution amorcée de l'activité en iode 131, compte tenu de la courte période de ce radioélément son activité tend maintenant à devenir inférieure à celle du césium 137 dont le SCPRI suit particulièrement l'évolution(le 5 mai jusqu'à 3 nanocuries par litre [environ 100 Bq/litre]). A noter que les normes pour le césium 137 sont, compte tenu de son métabolisme, encore moins sévères que pour l'iode 131.

.Pour les thyroïdes de bovins, qui servent d'indicateur, situation comparable à celle du 5 mai.

3) Enfin, la baisse générale de la radioactivité est confirmée par la diminution importante des activités notamment en iode 131, tellure 132 et césium 137 relevées sur les avions de ligne européens ».

Second communiqué du SCPRI :

a) Exposition

Au cours de la période du 28 avril au 5 mai, les mesures du rayonnement gamma ambiant au sol n'ont jamais excédé 60 microrads par heure, soit au maximum 4 fois le rayonnement naturel qui est en moyenne de 15 microrads par heure. Cette pointe a duré en moyenne à peine 24 heures. Un tel débit de dose est deux fois inférieur à celui auquel on est exposé dans n'importe quel voyage aérien.

En fait cette exposition et ses variations ne sont mesurables que grâce à l'extrême sensibilité des instruments de mesure de la radioactivité. Elles sont sans aucune signification sur le plan de l'hygiène publique.

b) *Radioactivité du lait :*

Les mesures indiquent en moyenne des activités d'une centaine de picocuries par litre. Il faut comparer ce résultat à la valeur de 100 000 picocuries par litre, retenue par le comité d'experts médicaux anglais réunis après l'accident de Windscale, pour différer la distribution de lait frais. En d'autres termes il faudrait consommer un tel lait à raison d'un litre par jour durant 75 ans pour seulement recevoir la dose admise pour un an, dose elle-même calculée avec une marge de sécurité considérable.

Journal Libération.

Page 26, titre « *Le nuage a « tout juste frôlé » l'Est de la France* »

Nota : ce titre est en contradiction avec ce que *Libération* a écrit le 2 mai, dans ce numéro. Une déclaration très claire du professeur Pellerin y était en effet rapportée confirmant « *que l'augmentation de la radioactivité avait été enregistrée sur l'ensemble du territoire* ».

On assiste ici à la première phase d'une distorsion des déclarations du Pr. Pellerin, phase qui conduira progressivement à lui « faire dire » ce qu'il n'a jamais dit ni laisser entendre, à savoir que « le nuage s'était arrêté aux frontières de la France ». En réalité on lui fait endosser la responsabilité de la rédaction du communiqué du Ministère de l'Agriculture.

« La France apparaît comme l'un des rares pays d'Europe occidentale miraculeusement épargnés par les retombées de Tchernobyl... Hier, la Direction de la Qualité au ministère de l'Agriculture a indiqué que le taux de radioactivité des produits agricoles en France est « normal ». La raison ? Le nuage a « tout juste frôlé » la frontière est du pays.

Les analyses faites (lait, viande...) ne font apparaître aucune hausse de la radioactivité. Le Laboratoire Central d'Hygiène Alimentaire, et ses satellites dans les départements, exercent un contrôle permanent. Même son de cloche au Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants ».

Ceci signifie que les prélèvements, les contrôles et les analyses effectués par d'autres organismes, non liés au SCPRI, tels que les services vétérinaires des départements, aboutissent à des résultats et à des conclusions identiques quant à l'impact sanitaire de l'accident en France.

Toujours page 26, dans un article signé Selim Nassib, intitulé « *s'il n'y a rien à cacher que l'on cesse de donner l'impression contraire* » une critique est formulée à l'adresse du SCPRI :

« Pourquoi est-il si difficile aux journalistes d'obtenir des responsables du SCPRI au bout du fil et doivent-ils attendre que l'on réponde à leurs questions par un texte écrit ? »

« Si le beau temps a réellement sauvé la France, si les communiqués rassurants n'ont rien à voir avec la volonté de ne pas faire de peine aux agriculteurs français, tout le monde s'en réjouit. Mais s'il n'y a rien à cacher que l'on cesse de donner l'impression contraire »

Notes sur la situation en France en ce début mai 1986

a) La communication.

Pour ce qui concerne les difficultés rencontrées par les journalistes pour obtenir des responsables du SCPRI « au bout du fil », il faut savoir que le SCPRI était littéralement assailli de demandes et, qu'étant données l'ampleur et l'urgence des tâches à effectuer (1 500 prélèvements sur l'ensemble du territoire dans les dix premiers jours, l'acheminement et l'analyse des échantillons prélevés, l'information des différents ministères concernés, des préfets, les relations avec les homologues étrangers...), il n'est pas possible que les responsables de services techniques puissent être en

permanence à la disposition des journalistes, disponibles en dehors de périodes limitées dans le temps et dédiées à l'information.

En accord avec les pouvoirs publics et les responsables de la sécurité civile, le SCPRI avait mis en œuvre une politique qui a semblé stricte mais qui est une politique d'information classique en période de crise. Elle consiste, pour un organisme technique ou scientifique, à ne donner que l'information scientifique et technique dont il dispose et uniquement par écrit, à donner la même information et au même moment à tous et selon le rythme souhaité par les pouvoirs publics, rythme adapté à la gravité de la situation et à la vitesse à laquelle celle-ci évolue.

Sur la base de ces données, les interprétations et les commentaires sont du ressort et de la responsabilité des autorités civiles et politiques et doivent généralement faire l'objet de conférences de presse distinctes. C'est la même politique qui prévaut pour les installations nucléaires. C'est une politique qui a été élaborée à la lumière de l'expérience acquise lors de l'accident de Three Mile Island lorsque le public avait perçu une discordance entre les déclarations de l'exploitant et celle du gouverneur, d'où est née une panique totalement injustifiée.

Après « l'exposé » de ce qui aurait dû être, quelle était la réalité de la situation en France, dans les ministères et dans les médias au moment où le nuage aborde la France le 30 avril 1986 ?

b) Les Français, le Gouvernement et les ministères.

Mercredi 30 avril il fait très beau, le lendemain c'est le jeudi 1^{er} mai. Constat banal à ceci près qu'un extraordinaire pont de quatre jours se prépare...

Le 30 à midi Paris est déjà désert alors que le nuage arrive en fin d'après-midi par l'extrême Sud-Est.

L'année 1986 étant particulièrement propice, le même scénario se profile pour le 8 mai. Un véritable viaduc enjambe les deux semaines du mercredi 30 avril au lundi 12 mai et beaucoup de citoyens partis le 30 avril ne rentreront que lundi 12 mai. Dès le 30 les administrations sont vides de leur personnel, les responsables du SCPRI comme ceux de l'IPSN enverront leurs messages sur des télex obstinément muets et qui s'éteindront progressivement, la plupart dès le week-end du 3 mai... par épuisement des rouleaux de papier qui ne sont pas renouvelés !

Selon les responsables du SCPRI et de l'IPSN, l'ambiance dans les ministères était surréaliste. Il ne restait que quelques permanents sans pouvoir, enregistrant les affaires courantes en attendant le retour de leurs ministres pour les informer. Certains de ces responsables évoqueront l'exode des citoyens et une situation similaire à l'effondrement de l'Etat en juin 1940 !

Quant à la tête de l'Etat, elle rode depuis peu sa première et toute nouvelle expérience de cohabitation. Soucieux de se marquer réciproquement de très près, le Président F. Mitterrand et le Premier ministre J.Chirac sont à Tokyo... au Sommet du G7 qui se tient du 4 au 7 mai, soit au plus fort de la « crise ». D'habitude seul le Président et quelques ministres y assistent mais, méfiance et nouvelle cohabitation obligent, exceptionnellement le Président et le Premier ministre sont tous les deux présents à ce sommet.

Dans ces conditions, qui coordonne la crise ? La réponse est ubuesque.

En février 1986, un mois avant le changement de majorité, un décret promulgué par le Gouvernement de Laurent Fabius prévoyait deux types d'accidents graves dans le nucléaire.

Premier cas, l'accident se produit en France : le Ministère de l'Intérieur prend en charge la responsabilité de la gestion de la crise, organise et prend les contre-mesures et est responsable de la communication.

Second cas, l'accident se produit à l'extérieur du territoire et c'est le Ministère en charge de la Mer qui prend toutes les responsabilités ! La raison de cette vraie stupidité provient du fait que le seul accident nucléaire « de référence » extérieur au territoire et ayant servi de base à l'élaboration de ce décret était celui du naufrage en Mer du Nord au large d'Ostende du cargo Mont-Louis transportant des conteneurs d'hexafluorure d'uranium. Et va pour le Ministère chargé de la Mer !

Malheureusement, cette fois-ci, c'est par les airs que les ennuis arrivèrent...

Inutile de dire que les responsables du SCPRI et de l'IPSN n'ont trouvé ni répondant ni écho auprès du Ministère en charge de la Mer.

En réalité seuls deux ministères disposaient réellement d'informations sur la contamination : le Ministère de l'Industrie informé par le CEA grâce aux mesures réalisées par l'IPSN et par les différentes installations nucléaires du CEA et le Ministère de la Santé avec le réseau de surveillance du SCPRI qui centralisait également les informations en provenance des centrales d'EDF.

Deux autres ministères, via leurs laboratoires départementaux, disposaient d'informations : le Ministère de l'Agriculture (fruits et légumes) et celui des Finances... car pour la viande les services vétérinaires et de répression des fraudes dépendent des Finances ! En 1986 ces services n'étaient cependant plus pleinement opérationnels depuis la fin des essais aériens d'armes nucléaires, essais qui avaient disséminé dans l'atmosphère la bagatelle de plus de 20 milliards de curies de radioactivité contre « seulement » une centaine de millions de curies pour Tchernobyl. Un facteur de 200 entre les deux !

Tout ce dispositif aurait en principe dû être coordonné par le Ministère en charge de la Mer...

Dans ses conditions il est clairement apparu que la gestion de la crise fut loin d'être un modèle de clarté et de cohérence surtout en matière de communication. Rapidement des conflits éclatèrent entre ministères, en particulier entre les deux ministères de l'Industrie et de l'Agriculture. Ce dernier, bien que non partie prenante dans le décret de février 1986, fut le seul à publier un communiqué affirmant que le territoire avait été totalement épargné. Un désastre, une « connerie » plus qu'un mensonge, dont on se serait volontiers dispensé

D'autres divergences de vue ont existé au sein même du CEA et de l'IPSN, entre le SCPRI et les centrales d'EDF sur la manière de communiquer. Il ne faut pas le nier, mais contrairement aux accusations des opposants, il ne s'agissait ni de mentir en dissimulant ou en minimisant volontairement la gravité de la situation ni de truquer les mesures. La crainte était d'affoler, voire de paniquer, comme cela s'est produit ailleurs, alors que situation ne nécessitait pas aux yeux des spécialistes l'adoption de mesures particulières autres qu'une surveillance attentive de la contamination des denrées alimentaires.

c) Les médias. Comme tout bon citoyen, les journalistes ont eux aussi profité des ponts du 1^{er} et du 8 mai. Lors du passage du nuage, le souvenir des responsables du SCPRI et de l'IPSN est surtout celui d'avoir vu, et encore relativement peu, ce qu'ils ont appelé les troisièmes couteaux. Il fallut attendre le 9 mai au soir le retour d'une croisière en Grèce du présentateur vedette de *TF1* pour assister le lendemain à la fameuse confrontation du journal télévisé de 13h entre Mme Séné et le Pr. Pellerin, ce qui provoqua l'embrasement général et qui vit de soudains et spectaculaires revirements médiatiques surtout dans les éditoriaux ! N'anticipons pas, revenons au 7 mai.

Mercredi 7 mai.

Communiqué du SCPRI :

« ...Pour ce qui concerne la surveillance des conséquences de l'accident de Tchernobyl en France, le Service Central de Protection Contre les Rayonnements Ionisants a, par le réseau qu'il a établi de longue date et les moyens techniques dont il dispose, suivi jour par jour, sans aucune interruption, la situation depuis le 27 avril dernier. Sur les mesures effectuées à ce jour sur plus de 500 échantillons (poussières, avions de ligne, végétaux, sols, lait, eaux, etc...) il y a lieu d'ajouter environ 800 résultats de mesures transmis par son réseau général de surveillance de la radioactivité de l'atmosphère et du rayonnement ambiant autour des différents centres nucléaires français.

L'ensemble de ces travaux permet d'établir le bilan suivant :

L'AIR :

- Entre le 1/5 et le 2/5 : activité totale de l'air inférieure à 800 picocuries par m³, activité de l'iode 131 inférieure à 200 picocuries par m³
- Baisse continue à compter du 3/5 et retour à la situation antérieure à l'accident le 6/5 au matin sur l'ensemble du territoire.

LES PRÉCIPITATIONS :

L'activité maximale a atteint 30 nanocuries par litre pour l'iode 131 et a été inférieure à 100 nanocuries par litre en activité totale du 28/4 au 2/5.

Entre le 3 et le 6 mai, son activité a encore été divisée par trente. Elle est désormais en moyenne de 1 nanocurie par litre pour l'iode 131

LES RETOMBÉES AU SOL :

Les mesures ont donné les résultats moyens suivants, selon les radioéléments
Activité exprimée en Mci/km² (nm = non mesurable)

	132 Te	131 I	103 Ru	140 Ba	137 Cs	134 Cs
Au 2/5:	0,87	4,3	0,43	0,65	nm	nm
Au 8/5:	1,20	1,6	1,06	nm	0,23	0,12
Total:	2,0	5,9	1,5	0,65	0,23	0,12

Soit, au total, 11 Mci/km² environ d'activité intégrée depuis le 1/5/86

EXPOSITION AMBIANTE :

L'exposition au rayonnement ambiant au sol n'a jamais excédé 60 microrads par heure du 28 avril au 5 mai, soit au maximum 4 fois le rayonnement naturel (15 microrads par heure en France). Cette valeur [de 60 microrads] n'a été atteinte que pendant à peine 24 h le 4 mai dans la région du sud-est. Un tel débit de dose est 2 fois inférieur à celui auquel on est exposé lors d'un voyage aérien.

Actuellement cette exposition est revenue à sa valeur moyenne de 15 microrads par heure.

LAIT DE PATURAGE :

Les mesures effectuées (pour toute la France) sont résumées ci-dessous :
Activités de l'iode 131 exprimées en nanocuries par litre [37 Bq par litre]

Date des prélèvements	Moyenne	maxi	mini
1-2-3 mai 1986	0,65	1,2	0,1
4mai	0,25	0,5	0,1
5 mai	2,9	12	0,1
6 mai	2,4	11	0,3
7 mai (Paris seul)	1,0	1,8	0,1

AUTRES CONTROLES :

- a) Thyroïdes des bovins :

Dans le cadre de son réseau d'alerte, le SCPRI a mesuré l'activité en iode 131 des thyroïdes des bovins répartis sur l'ensemble du territoire français.

Les activités ont atteint 2 500 picocuries par gramme d'organe frais dans les Vosges le 6/05/86 sur des bovins en herbage.

Les activités thyroïdiennes relevées dans les régions du sud-est et du sud-ouest ont atteint respectivement 40 et 70 picocuries par gramme

A Mantes on a relevé 350 picocuries par gramme le 7/05/86.

Ces thyroïdes animales sont un indicateur très sensible de l'iode radioactif.

b) Contrôle de la radioactivité des avions de ligne :

Dans le cadre du réseau d'alerte le SCPRI a mesuré la contamination radioactive éventuelle de 170 prélèvements effectués sur 120 avions de ligne sillonnant l'Europe par analyse de frottis et de filtres.

L'activité maximale a été trouvée sur un avion en provenance de Copenhague le 1/05/86 (contamination exprimée en picocuries par cm²) I 131 : 65 - Te 132 : 95 - Ce 137 : 34

DENRÉES ALIMENTAIRES :

Le SCPRI a effectué de nombreux contrôles sur requête de l'administration pour l'exportation de bovins, de poissons, végétaux et produits alimentaires.

Aucune activité significative pour la santé publique n'a été relevée sur les produits d'origine française.

CONTROLES SUR L'HOMME :

Jusqu'à présent il a été procédé au contrôle de plus de 40 personnes en provenance des régions de l'Est, notamment de Kiev et de Minsk, par anthropogammamétrie et analyse urinaire. Seules des traces d'iode 131 ont été relevées. Elles sont sans incidence sur la santé.

Les 19 dosimètres des marins du « Borodine » qui se trouvait en rade de Riga les 29/04 et 1/05/86 n'ont montré aucune exposition. Ces marins seront contrôlés du point de vue de la radioactivité interne.

CONCLUSION

La radioactivité de l'air est revenue pratiquement à sa valeur d'avant l'accident

Les pluies d'orage qui rabattent au sol les traces encore présentes dans l'atmosphère peuvent néanmoins, pendant encore quelques temps, provoquer des élévations locales et temporaires de la radioactivité au niveau du sol, sans conséquences sanitaires.

La radioactivité du lait a décru.

L'exposition moyenne de la population française consécutive aux retombées de l'accident de Tchernobyl restera, dans les hypothèses les plus pessimistes, inférieure au dixième de l'exposition naturelle annuelle (de l'ordre d'un séjour de deux semaines en montagne). Aucune contre-mesure sanitaire n'est à envisager, comme vient d'ailleurs de le confirmer clairement l'organisation mondiale de la santé.

Le SCPRI a publié au moins un communiqué quotidien depuis le 29 avril. Cette information sera poursuivie régulièrement.

Le SCPRI tient à remercier chaleureusement tous les services qui lui ont apporté leur concours et notamment :

*La Météorologie Nationale,
Les Services Départementaux de l'Action Sanitaire,
La Sécurité Civile
L'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire
Les centrales d'EDF
La Cogéma
L'aéroport de Paris
Les compagnies Air France et UTA
Les services de radioprotection des différents pays participant au réseau du Centre International de Référence pour la Radioactivité dont l'OMS a chargé le SCPRI
Les services de radioprotection du Royaume Uni et d'Espagne*

On cherchera en vain un commentaire moins ésotérique de ces informations par les responsables politiques de l'époque. Il aurait cependant été bien nécessaire. Il faudra attendre encore un peu.

Journal Libération.

Page 27 :

Titre « *L'Europe ouvre son parapluie* »

« *La plupart des pays membres de la communauté ont pris des mesures de surveillance, voire de suspension sur certains produits alimentaires. Seule la France reste totalement étrangère au syndrome Tchernobyl* »

Nota : ainsi formulé l'article de *Libération* insinue qu'aucune mesure de surveillance n'a été prise ce qui aurait été effectivement scandaleux si cela s'était avéré exact. L'insinuation est inexacte comme le montrent clairement a) les communiqués du SCPRI, b) l'article paru la veille dans *Libération* p 26 (voir ci-dessus, ainsi que c) l'article ci-dessous, toujours de *Libération*, et situé...sur la même page 27 :

« **La France miraculée :** *Le communiqué de presse envoyé hier [le 6/5] par le ministère de l'Agriculture indique qu'à aucun moment les hausses observées de radioactivité ont posé le moindre problème d'hygiène publique ...Des relevés effectués tous les jours dans différents coins de l'hexagone montrent, en fait, que le taux de radioactivité artificielle de l'atmosphère du pays a eu tendance à légèrement augmenter vers le 29-30 avril avant de décliner après le 1^{er} mai et de redevenir normal sur l'ensemble du territoire dans la nuit du 5 au 6 mai...*

François Clavier, un responsable de la sécurité nucléaire de l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay précise que les mesures locales ont fait apparaître un taux radioactif de 3 à 30 Bq/m³ d'air. Soulignons que cette concentration a atteint la limite légale à ne pas dépasser avant de retomber. Ce seuil très strict reste de toute façon très inoffensif pour les populations ».

Nota : Cette affirmation repose sur le fait que le seuil limite légal fixé par la réglementation l'est pour des personnes qui vivraient ou travailleraient en permanence et toute l'année dans une ambiance radioactive, dans une atmosphère ayant atteint le seuil légal, ce qui est loin d'être le cas de la

population qui n'a été soumise que très temporairement (car accidentellement), et pour les plus exposés, au passage du nuage entre le 29 avril et le 4 mai.

« Cette baisse continue, précisait hier le professeur P. Pellerin, n'est pas contradictoire avec le fait que nous enregistrons une élévation retardée de la radioactivité dans certains prélèvements [due aux dépôts sur les sols et les végétaux consécutifs au passage du nuage] notamment de l'iode 131 ... plus de 250 échantillons ont été examinés en France et 500 relevés effectués.

On a pu ainsi enregistrer entre 111 et 185 Bq / litre de lait ce qui n'est pas significatif sur le plan de la santé publique. Quant aux eaux de pluie, le taux varie de 1 110 à 1 850 Bq / litre selon la quantité de particules radioactives de l'aérosol précipitée par l'orage ».

« Les spécialistes nous assurent que ces doses restent inoffensives. Reste à s'assurer que le cumul de ces particules sur plusieurs jours voire plusieurs semaines le sera tout autant et que nos voisins européens qui prennent plusieurs mesures de protection soient simplement des paranoïaques excessifs »

D'autres articles très intéressants et instructifs du même numéro du journal *Libération* du 7 mai sont consacrés aux dispositions prises dans d'autres pays de la communauté européenne :

Sous le titre **« La RFA malade du nuage » :**

« Les gens n'achètent plus de légumes frais, les médias et les politiques ont semé la panique ... au kiosque à journaux, à la une du quotidien populaire Bild, en énorme caractère « La peur de l'atome » « les premiers allemands fuient ».

Le chassé croisé des mesures de protection contre la radioactivité s'ajoute à l'angoisse ambiante.

Fédéralisme oblige, chaque land est maître des décisions à prendre. Surviennent alors des situations ubuesques ... La Hesse a décidé de porter [d'abaisser] unilatéralement la valeur maximale autorisée à 20 Bq / litre de lait, le ministre fédéral de la santé l'avait fixé à 500 Bq / litre.

Hier la ministre fédérale, Rita Süßmuth, a critiqué les recommandations contradictoires émises par les différents Länder. Elle a toutefois annoncé un resserrement des normes pour les produits alimentaires.

La résurgence de la grande peur du nucléaire est un terrain électoral hautement profitable, non seulement pour les Verts mais aussi pour une partie des socio-démocrates. Certaines voix s'élèvent comme celle du gouvernement régional sarrois d'Oscar Lafontaine dont le gouvernement proteste contre la mise en service de la centrale de Cattenom en Lorraine »

Jeudi 8 mai.

Journal Libération :

Page 20 :

Titre : **« Les Grecs ont des visions d'apocalypse ».**

« Après le retour d'un très long week-end des citoyens [celui de la Pâque orthodoxe], l'annonce d'une légère augmentation de la radioactivité a résonné comme un coup de gong. Chaque habitant a retrouvé son attirail de méfiance envers tout pouvoir en place, « on nous a caché la vérité depuis le début et celle-ci est bien plus angoissante qu'on ne l'avoue ».

Des communiqués laconiques de la radio et de la télévision, l'absence de chiffres et une presse muette, pour cause de trêve pascalle, ont alimenté les rumeurs les plus extravagantes. Le Premier Ministre Andréa Papandréou a porté à son comble cette psychose collective en invitant la population à ne pas consommer de lait et à laver soigneusement les légumes : « mesure symbolique préventive, il n'y a aucun souci à se faire » précisait le gouvernement. Plus il se voulait rassurant plus on suspectait sa bonne foi.

Lors de sa reparation, mardi, la presse a su tenir à la population le langage qu'elle attendait : « Aliments de mort : lait, légumes et fruits », « Un crime ; on risque de voir naître des enfants monstrueux ».

Confronté depuis sept mois à une guerre d'usure des syndicats, le gouvernement n'est sans doute pas mécontent de voir son opinion tourner, pour un temps, vers des sujets plus planétaires et une belle occasion de moucher un parti communiste prosoviétique qui lui mène la vie dure sur le front social »

Dans les premiers jours après l'accident le parti communiste Grec avait en effet déclaré que le « prétendu accident nucléaire survenu quelque part en URSS » n'était qu'un des avatars de la propagande anticommuniste des gouvernements occidentaux. Profitant de cette bévue, M. Papandhréou ne s'est pas gêné pour enfoncer la tête de ses adversaires politiques sous l'eau !

Vendredi 9 mai.

Journal Libération :

Page 1 :

Sous le titre « *Informations contradictoires, Tchernobyl brûle-t-il encore ?* », un éditorial de Marc Kravetz sur le silence des autorités soviétiques :

« Le silence dans ce domaine [nucléaire] fait autant de ravage que la vérité. Tant mieux si à Moscou on comprend qu'il vaut mieux parler que se taire, quitte à se contredire, c'est ce qu'on semble ignorer au SCPRI organisme parfaitement officiel dont le comportement dans toute cette affaire n'a, parfois, guère à envier aux appareils moscovites.

Bizarrement, c'est dans le pays le plus nucléarisé d'Europe ...que les autorités, qui n'ont a priori rien à craindre, campent avec une exemplaire fermeté sur leur silence bétonné. Une tradition qui remonte aux grandes heures de la paranoïa d'EDF face à la contestation écologique »

Page 5 :

Un article d'Hélène Crié intitulé : « *La France lanterne rouge européenne de l'information* »

« Dès le début de l'affaire, le SCPRI s'est montré peu soucieux de renseigner ceux qui s'adressaient à lui. Il aurait été surprenant de voir ce service rendre publiquement et immédiatement ses informations ...avant d'entrer en fonction ses agents prêtent serment devant un tribunal « je jure de ne rien révéler des mesures effectuées ».

Dès qu'il s'agit d'obtenir le moindre renseignement on se heurte à un mur.

Pour le nucléaire trois partenaires communiquent entre eux, rien qu'entre eux : les constructeurs, les exploitants et l'autorité étatique. »

Nota : la campagne contre le SCPRI, et surtout contre celui qui l'incarne, le professeur P. Pellerin, est réellement lancée par cet article.

Avant d'accuser le professeur Pellerin de mensonge, (ce qui ne saurait tarder, voir les journaux à partir du 12/05) la critique va crescendo. Elle débute ici sur le thème archi rebattu de la « religion du secret sans laquelle le nucléaire ne saurait exister », dont le fondement serait selon H. Crié un terrible serment prêté par les agents du SCPRI : « **Je jure de ne rien révéler...** » les contraignant au secret absolu. Présenté ainsi l'argumentation ne semble devoir souffrir d'aucune contestation possible, elle reposerait sur un texte réglementaire paru au *JO* du 15/06/196 selon laquelle « les agents du SCPRI prêtent serment de ne rien révéler de leur mesures » ! A priori imparable !

La réalité est bien différente, l'argumentation est fallacieuse et Hélène Crié se livre ici à scandaleuse manipulation, celle d'un texte réglementaire intentionnellement utilisé et interprété totalement hors de son contexte.

Démontons le mécanisme de la manipulation. Pour ce qui est du serment, le texte du décret paru au *JO* est exactement le suivant :

« Article 1 : les agents du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants, chargés du contrôle et de la constatation des infractions en ce qui concerne les pollutions de tous ordres causées par des substances radioactives, sont commissionnés par arrêté du ministre des affaires sociales.

Article 2 : avant d'entrer en fonction, les agents du SCPRI dûment commissionnés prêtent, devant le tribunal d'instance le serment ci-après : « Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions et de ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à ma connaissance à l'occasion de leur exercice ».

En clair, ce sont les agents du SCPRI commissionnés pour contrôler les pollutions et constater les infractions, et seulement ceux qui sont commissionnés à cette fin, qui sont tenus au secret pour ce qui concerne la constatation des infractions (en d'autres termes de la répression des fraudes dans le domaine des pollutions radioactives). Leur activité dans le domaine de la répression est bien évidemment couverte par le secret de l'instruction judiciaire éventuelle qui peut découler du constat des infractions relevées.

Ils sont également tenus au secret pour ce qui concerne les activités de défense nationale et la protection des procédés industriels. Toujours rien sur les mesures dans l'environnement...

Enfin dans le domaine dosimétrie individuelle des travailleurs du nucléaire les agents du SCPRI sont également tenus à la confidentialité. La raison est la suivante : en 1986 le SCPRI assure, à l'échelle nationale et pour l'ensemble de ces travailleurs, la comptabilisation de la dosimétrie individuelle qui, comme tout ce qui touche aux personnes et à leur santé, est couverte par le secret médical. Seules peuvent avoir accès à cette comptabilité, les « personnes ayant à en connaître » c'est à dire la personne intéressée elle-même, le médecin du travail de l'entreprise employant la personne (et non son employeur) ainsi que les agents du SCPRI assermentés chargés de la comptabilité.

Il est donc totalement erroné et intentionnellement malveillant de faire croire que cette obligation de secret est étendue aux mesures environnementales effectuées par le SCPRI dans le cadre du suivi du nuage en provenance de Tchernobyl et du contrôles sanitaires des denrées alimentaires.

Cette accusation est d'autant plus absurde qu'elle est contredite par les faits. La lecture des journaux montre que, dès les premiers jours de l'accident, le SCPRI a fourni les informations dont il disposait au fur et à mesure de leur acquisition. Pour s'en convaincre il suffit de considérer les télex envoyés quotidiennement aux autorités et aux agences de presse et les cartes émanant du SCPRI publiées dans les journaux.

Si certaines critiques sont acceptables, informations trop lapidaires ou vagues, difficilement compréhensibles et inaccessibles pour le grand public, il s'agit d'un problème, délicat certes, mais résultant de la difficulté de communiquer avec le grand public dans un domaine pluridisciplinaire et complexe qui n'est réellement abordable et compréhensible que par un nombre restreint de spécialistes de la physique, de la biologie, de la radioprotection et de la médecine.

Quant à accuser le Pr. Pellerin de mensonge il s'agit de diffamation, ce qui a été jugé comme tel par les tribunaux, en particulier lors de la condamnation de M. Noël Mamère et d'*Antenne 2* en première instance, en appel puis en cassation.

Au sujet des discours lénifiants qu'aurait tenus le Pr. Pellerin en 1986, il convient de se reporter aux conclusions du rapport publié par l'Institut Français de l'Environnement sous l'égide du Ministère de l'Environnement et entériné, en 1999, soit treize ans après l'accident... par Mme D. Voynet elle-même devenue alors ministre de l'Environnement

Ce rapport présente après le bilan des conséquences de l'accident de Tchernobyl en France. Il confirme le bien fondé de l'évaluation de l'impact radiologique de l'accident faite en mai 1986 par Pierre Pellerin.

Sa conclusion générale est « *qu'en France la dose moyenne a été limitée et que la dose cumulée qui sera reçue par le public pendant les 50 prochaines années, sur la période 1986-2046 pour la zone la plus touchée, sera inférieure à 1,5 milli Sievert soit 1 % environ de l'exposition naturelle reçue pendant la même période.* »

Samedi 10 mai.

Communiqué du SCPRI :

« *Ce jour 10 mai...air : retour à une activité volumique moyenne normale confirmée.*

Précipitations : l'activité des pluies recueillies du 7 au 9 mai montre une très importante diminution de l'activité volumique qui n'est plus en moyenne que de l'ordre de 20 becquerels (0,5 nanocurie) par litre.

Exposition ambiante à sa valeur habituelle [naturelle et normale] de 15 microrads par heure.

Lait : la moyenne des échantillons de lait des 8 et 9 mai arrivés à ce jour est de 56 Bq par litre.

Journal Libération.

Page 13 : un article signé Hélène Crié :

« *Les Verts français ont réclamé hier la démission du chef du SCPRI accusé de rétention d'information, lui reprochant une rétention notoire d'information et une mauvaise volonté à donner des explications techniques.*

Pierre Pellerin reste calme : « l'affolement européen, la panique - voire l'hystérie - ne correspondent pas à la réalité ...aucune activité significative pour la santé publique ». Certitude contestée par les Verts.

Suit un article sur la politique préconisée par les Verts :

« *...arrêter la mise en service des nouveaux réacteurs, abandonner les nouveaux chantiers, arrêter les unités les plus dangereuses (Super Phénix et La Hague), engager un programme d'économie d'énergie et remplacer progressivement les centrales nucléaires par de nouveaux moyens de production.*

Compte tenu de la rapidité de la mise en œuvre de cette politique, on peut raisonnablement tabler sur le fait que le 1/01/2000 la France n'aura plus de centrales nucléaires en fonctionnement »
 Sans commentaire de la part de l'auteur de cette note...

1.2- La période à partir du lundi 12 mai, l'embrasement.

Lundi 12 mai.

Communiqué du SCPRI :

Vent de sud-est, niveau moyen d'activité équivalent à celui du 11 mai.

La baisse d'activité du lait se poursuit. Moyenne nationale :

-Iode 131 : 70 Bq par litre

-Césium : 17 Bq par litre.

Examen de 11 personnes de retour d'URSS le 12 mai, aucune ne présentait d'activité significative.

Journal Libération. (Voir l'Annexe 5)

Page 1 :

Un titre énorme barre la Une : « **LE MENSONGE NUCLEAIRE** » et, en sous-titre :

« Les pouvoirs publics en France ont menti, le nuage de Tchernobyl a bien survolé une partie de la France, le Pr. Pellerin en a fait l'aveu deux semaines après l'accident nucléaire ».

En appui, les articles suivants :

Page 2 :

Le titre « La France, du silence actif au mensonge radioactif ».

« Il a fallu attendre en réalité quinze jours pour connaître les premiers résultats chiffrés des différents taux d'activité ... aux alentours du 30 avril on nous affirme que l'aérosol maudit s'est arrêté à Monaco ...Le SCPRI communique qu'aucune élévation significative de la radioactivité n'a été constatée sur le territoire par l'ensemble de ses stations ... ».

Cet article est scandaleux. Qui aurait dit que « l'aérosol maudit s'est arrêté à Monaco », quand et où le SCPRI aurait-il affirmé, après l'arrivée du nuage le 30 avril au soir, « qu'aucune élévation significative n'a été constatée sur le territoire par l'ensemble des stations » ? Recherche vaine.

Libération utilise ici un procédé lamentable et blâmable, très souvent employé dès que l'on souhaite discréditer quelqu'un. Il consiste à tronquer une de ses déclarations en se gardant bien de la citer en son entier, ce qui modifierait totalement le sens de la citation tronquée.

Il est exact que dans un communiqué le SCPRI a écrit « qu'aucune élévation significative n'a été constatée sur le territoire par l'ensemble des stations » mais Libération tronque le communiqué, le dénature et n'en indique volontairement pas le contexte, laissant au lecteur l'impression que le SCPRI a toujours nié le passage du nuage... CQFD, « ce qu'il faut démontrer » in-fine :

- pour rétablir la vérité, voici dans son intégralité le communiqué du SCPRI daté du 30 avril à 16 heures alors que l'arrivée du nuage par l'extrême Sud-Est de la France n'avait pas encore été détectée par le Laboratoire de Radioécologie Marine de Monaco (le premier à l'avoir détecté) : « *Ce jour 30/04/86 à 16 h, toujours aucune élévation significative de la radioactivité sur l'ensemble des stations du territoire* »,

- ce communiqué est parfaitement exact, l'emploi de l'adverbe de temps « toujours aucune augmentation ... » n'est pas la négation de l'existence du nuage mais la preuve que l'on est dans l'attente de son arrivée. Une arrivée que l'on sait imminente grâce aux échanges entre les

météorologues, les organismes de surveillance des autres pays européens qui depuis le début de la crise la progression du nuage et le SCPRI,

- enfin, il a été suivi quelques heures plus tard par un second communiqué, daté du même jour à 24 h (page 6 de cette note), indiquant cette fois-ci que sur certaines stations de surveillance du SCPRI du Sud-Est de la France avaient observé une hausse de la radioactivité.

Reprenons la lecture de l'édition de Libération du 12 mai.

« ...Rétention d'information, déformations, contradictions, les autorités ne nous auront rien épargné. Cela tient autant aux faibles moyens du SCPRI qu'à la culture même que cette communauté d'atomistes engendre : une culture du secret due aux traditions militaires que certains organismes se sont appliqués à développer ... cette tradition de grande muette s'impose jusque dans les règlements (décret 66-406 en date du 15/06/1966) ».

Nota : sur ce dernier point concernant le décret du 15/06/66, voir le commentaire fait à la page 20 de cette note suite à l'article de H.Crié paru en page 5 de l'édition de Libération du 9/05 (Je jure de ne rien dévoiler...).

L'éditorial :

« Peut être en va-t-il politiquement des catastrophes nucléaires comme des radiations, elles agissent à retardement.

Du moins faut-il l'espérer si on ne veut pas que l'entourloupe grave dont le Gouvernement français s'est rendu coupable à l'égard de l'opinion reste impuni. Celui-ci, depuis une semaine, n'a pas seulement caché des vérités gênantes, il a délibérément menti, en tout cas fait mentir des administrations plus que consentantes. Les raisons du silence, puis des mensonges, ont été déjà pointées : le lobby agricole s'accouplant, dans une position bizarre, avec les intérêts nucléaires et communiant dans le statu quo régulier.

Il existe un consensus dans la classe politique française, et encore plus dans l'administration, dont le triste Pellerin est un merveilleux exemple, pour minorer l'information pour mieux minorer le citoyen.

La « panique » éventuelle, en l'occurrence, a bon dos pour justifier les combines, c'est le manteau de vertu dont les menteurs aiment à recouvrir leurs esquives ; l'absoute auto-administrée des truqueurs, la preuve en est toute bête : dans aucun pays de l'Europe occidentale où les gouvernements ont osé dire la vérité, on a détecté la moindre panique ».

Nota 1 : ces articles, d'une rare violence, sont en complète contradiction avec ce que Libération écrivait dès les premiers jours de mai, qu'on en juge :

- Le 2 mai : *« à Monaco on a enregistré des traces de particules peu fréquentables dans l'atmosphère, minimales ne présentant aucun danger...puis finalement, cela a été le tour de la France ».*

- Toujours le 2 mai : *« Pierre Pellerin a annoncé hier [donc le 1^{er} mai jour férié, sans journaux] que l'augmentation de la radioactivité était enregistrée sur l'ensemble du territoire sans aucun danger pour la santé ».*

Nota 2 : le paragraphe sur « l'absence de panique » dans les pays « où les gouvernements ont osé dire la vérité » est également en complète contradiction avec ce que Libération et d'autres journaux rapportent, et vont continuer à rapporter, de la situation en Italie, en Grèce et dans certains Länder allemands, (voir ci-après).

Sur différents sujets, et selon les besoins de ses démonstrations, Libération affirme en effet tout et son contraire. Pour s'en convaincre il n'est qu'à se reporter à la page 6 du même numéro de Libération,

aux articles traitant des réactions à l'étranger et des motivations qui ont conduit certains pays à prendre des mesures restrictives ou d'interdiction.

Ainsi, sous le titre « *cacophonie pour l'Europe atomisée* », il est intéressant de rapprocher cet article de l'affirmation de l'éditorial ci-dessus.

« Samedi soir, un accord semblait se profiler entre les « douze » pour interdire jusqu'au 31 mai, toute importation de produits agricoles en provenance des pays de l'Est...mais dès hier matin Rome démentait. Sa position aurait été hâtivement interprétée.

En fait les Italiens ne veulent pas d'une décision commune par rapport aux pays de l'Est tant que le différent sur la circulation des produits européens à l'intérieur du marché commun et sur les prix agricoles n'est pas réglé.

Rome craint que Tchernobyl serve de prétexte à une guerre commerciale et veut imposer, notamment à l'Allemagne, plus de souplesse dans les normes qui établissent le niveau dangereux de radioactivité des fruits et légumes.

La réglementation allemande -relativement mitigée pour le lait dont la RFA est un grand producteur- est plus sévère pour les fruits et légumes, les Italiens produisant près de la moitié des fruits et légumes de la CEE. Ils ne veulent pas faire de cadeaux ultérieurs à leurs concurrents espagnols qui ont déjà tiré profit du scandale des vins frelatés italiens »

En RFA :

« Le gouvernement de Hesse a décidé d'imposer seul des normes de contamination contrairement à l'avis de la Commission Contre les Radiations qui ne les jugeait pas nécessaires »

« Des Allemandes de l'Ouest se font avorter par peur des effets sur leurs enfants. Le phénomène paraît suffisamment important pour que le Ministère de la Santé ait dénoncé les médecins qui ont conseillé « une mesure qui ne se justifie nullement » ».

Nota : Les spécialistes font remarquer que statistiquement peu d'embryons anormaux arrivent jusqu'au terme d'une grossesse. Si en occident l'accident de Tchernobyl avait été la cause d'anomalies fœtales, suite au passage du nuage, dans les mois qui ont suivi on aurait dû constater une très importante augmentation du nombre d'avortements naturels, non provoqués, par rapport au nombre des naissances viables.

Il n'en a rien été, aucune augmentation du nombre des avortements naturels n'a été constatée, ce qui tend à montrer qu'en Allemagne l'accident de Tchernobyl n'a pas été à l'origine d'anomalies statistiquement décelables, que la préconisation d'avorter n'était pas justifiée.

En Grèce (où l'on a pourtant dit la « vérité »..!):

« La Commission de l'Énergie Nucléaire a annoncé samedi que le niveau de radioactivité était redevenu « presque normal ». Ces déclarations ont pour objectif de calmer la panique que continue à entretenir dans la population une partie de la presse nationale ».

Ce texte est à rapprocher de l'article de *Libération* du 8/05, sur la situation politique de la Grèce et l'utilisation médiatique faite de l'accident de Tchernobyl pour contrebalancer l'influence des syndicats et d'un Parti Communisme pro-soviétique.

Page 4, toujours extrait de *Libération* du 12 mai...:

En complète contradiction avec les accusations de l'éditorial de la page 2, sont présentés sur cette page des **cartes et des tableaux publiés par le SCPRI dès le 7 mai et indiquant :**

- jour par jour entre le 30/4, jour de son arrivée et le 5/5 jour de sa disparition, l'emplacement et l'étendue du nuage,
- les concentrations de l'iode dans le lait, région par région
- la radioactivité du sol
- les limites d'absorption annuelle pour les éléments véhiculés par le nuage : l'iode, le césium, le strontium et le ruthénium

Ces cartes et tableaux s'accompagnent d'articles et de commentaires circonstanciés contrastant avec la tonalité outrancière des autres articles du même journal : *« En faisant les hypothèses les plus pessimistes, un individu ayant bu un litre de lait par jour pendant 12 jours, parmi les plus radioactifs, aurait ingéré 8 640 Bq soit moins du dixième de la limite annuelle (100 000 Bq) ».*

Sous le titre *« Un risque à double détente »* un article de Gilles Pial :

« Pour la plupart des médecins nucléaires [comprendre radiologues, radiothérapeutes...et non le « lobby nucléaire »], les mesures prises dans certains pays européens concernant l'importation de produits alimentaires sont « purement politiques et sans aucune commune mesure avec la réalité médicale et les risques éventuels ». Une réalité bien difficile à appréhender au vu de l'incroyable suite de non dits et de données fragmentaires, voire franchement contradictoires, qui ont submergé les Français... Il semble que ce soit essentiellement de l'iode 131 et un peu de césium qui planent au-dessus de nos têtes.

Leurs effets dépendent d'un certain seuil qui, d'après les données disponibles, n'est pas atteint dans l'hexagone.

Même dans les pays scandinaves, la radioactivité n'aurait pas dépassé, quelques heures après la catastrophe, une poignée de millirads, doses minimales qui peuvent être comparées à une radiographie des poumons (2 millirads) ou à une semaine de ski à 2 000 m (20 millirads)

Au-delà viennent les effets aléatoires différés dans le temps. Riches en incertitudes et objet de bien des phantasmes, ces effets (mutations génétiques, cancers...) sont proportionnels à la dose d'irradiation, les doses se cumulant dans le temps.

Toute dose d'irradiation, qu'elle soit naturelle ou accidentelle constitue un risque de cancer. Risque difficilement appréciable statistiquement vu l'incertitude du lien entre la cause et l'effet, le caractère pluri-factoriel de la plupart des cancers et la latence d'apparition de ces maladies (20 à 30 ans).

En tout état de cause la responsabilité d'un tel accident nucléaire dans la multiplication des cancers ne pourra jamais être établie et les mesures prises afin d'endiguer les effets - éventuels - de la radioactivité semblent pour le moins discutables ...

...La proscription de l'eau ou des produits laitiers suspects de radioactivité peut avoir bien des inconvénients pratiques... Cette dernière mesure n'est en fait souhaitable que si le niveau de la radioactivité se situe au-delà d'un certain seuil qui ne semble pas atteint à nos frontières »

Journal Le Monde (daté du 13 mai)

Titre principal en une « *Le nuage radioactif est passé au-dessus de la France. Le gouvernement tente d'apaiser la polémique sur les effets de l'accident de Tchernobyl* »

« *La France a bien été survolée par un nuage radioactif après la catastrophe nucléaire de tchernobyl. Les experts ajoutent cependant que cela était sans danger pour la population.*

L'insuffisance des informations étant dénoncée de divers côtés, le gouvernement a finalement décidé la mise en place d'une « structure interministérielle d'information ». »

Autre titre en une : « *Désinformation nucléaire* »

« *Le gouvernement français subit aujourd'hui le choc en retour de sa désinformation à laquelle, y compris dans ces colonnes, on s'est trop facilement laissé prendre. On peut accuser l'Union Soviétique de ne pas avoir prévenu ses voisins de l'accident de Tchernobyl, mais les autres pays européens, qui n'avaient pas été davantage avertis, se sont efforcés de donner des consignes visant à réduire les effets, même bénins, du nuage radioactif.*

Le gouvernement français n'a pas assumé sa responsabilité alors qu'elle était légère : il suffisait au ministère de la santé, premier responsable de la protection contre la radioactivité, de diffuser quotidiennement les informations recueillies par son service spécialisé, le SCPRI (Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants). D'autant que les conclusions des prélèvements semblent être rassurantes. Or on a laissé le directeur du SCPRI, le professeur Pierre Pellerin, seul maître de la communication bien que son service ne soit pas conçu pour informer le public. Et le professeur Pellerin a fait l'erreur de retenir l'information sous prétexte que la santé des français n'aurait pas été en cause.

Les Italiens, dix ans après, ont appris la leçon de Sévés. En prenant tout de suite des mesures fussent-elles disproportionnées par rapport au danger réel, ils ont évité les réactions incontrôlées d'une population tenue dans l'ignorance. La France n'a pas retenu la leçon du Mont-Louis pourtant récente. Lorsque le cargo français chargé de fût d'hexafluorure d'uranium a coulé au large d'Ostende, le gouvernement français avait été complètement pris de court. Le Commissariat à l'énergie atomique était semble-t-il prêt à fournir l'information sur le chargement du Mont-Louis, mais les autorités préférèrent charger le secrétaire d'Etat à la mer, incompetent en matière nucléaire, du monopole de la communication!

Le Monde est injuste ! Un enseignement fut bel et bien retiré de l'affaire du Mont Louis. Il aboutit à la parution d'un décret qui non seulement confia la communication mais également la responsabilité globale de la gestion d'un accident nucléaire survenant hors du territoire national au ministère chargé de la Mer ! Pour le moins curieux... mais cohérent...

Lorsqu'il s'agit de l'atome, les responsables français sont comme tétanisés, pris entre les écologistes et les ayatollahs du nucléaire. Le gouvernement a fait le gros dos et s'est cantonné dans le silence. Aux questions insistantes il a opposé des déclarations apaisantes. C'est une erreur psychologique majeure alors que tous les états européens se mobilisaient pour connaître la vérité sur Tchernobyl, le silence français a fini par inquiéter. »

Réquisitoire sévère au regard de ce qui a été exposé précédemment mais qui traduit malheureusement la perception que le public a retenue de la gestion de la crise. Sans nier les insuffisances d'une communication incompréhensible par le public, il est permis de nuancer ce jugement :

- insuffisance n'est ni dissimulation ni mensonge ni maquillage de la réalité,

- Il est vrai qu'en France dès qu'il s'agit de nucléaire il est impossible les positions se crispent, la polémique s'installe instantanément et s'empare du débat pour l'orienter sur un sujet unique, celui de la sortie ou non du nucléaire. Mais il est possible que la polémique systématique ne soit pas une spécifique limitée au seul nucléaire !

Sur cette singularité française rapportons le jugement porté par M. Serges Prête sur la gestion de la crise en France, M. Prête était le responsable de la radioprotection en Suisse au moment de l'accident de Tchernobyl.

Interview donnée au *Figaro* le 26 avril 2005 à propos de la couverture médiatique :

« L'événement [l'accident] a fait la Une des journaux allemands, autrichiens et suisses mais on a l'impression que les médias français l'ont sous-estimé. A l'inverse dans certaines régions alémaniques les réactions ont été tellement fortes qu'on a pu parler d'hystérie »,

et à propos des mesures sanitaires :

« **Dans l'ensemble la contamination en France était environ 3 à 10 fois moins sérieuse qu'en Suisse... En Suisse nous avons estimé que la situation n'était pas suffisamment dangereuse pour édicter des interdictions et n'avons donné que des recommandations... nous avons recommandé de bien laver les épinards frais, du coup plus personne ne Suisse ne consomma d'épinards frais !**

En Suisse le point le plus « chaud » fut la région de Lugano qui fut arrosée de pluies diluviennes lors du second passage le 3 mai. La contamination du lac conduisit à une lente montée de la teneur en césium 137 dans le poisson. En septembre il fallut interdire la pêche dans le lac de Lugano. Ce fut la seule interdiction édictée. Elle est restée en vigueur pendant deux ans. Notons en passant qu'on pouvait pêcher librement dans la partie italienne du lac ! »,

à propos de la communication des autorités françaises :

« Je voulais comparer nos mesures en Suisse avec celles enregistrées en Allemagne, en Autriche, en Suède, etc. Mais je me suis aperçu alors que du côté français, il y avait un black out de l'information. J'avais obtenu des informations auprès d'une collègue de l'IPSN mais ça ne me suffisait pas pour me faire une idée sur la situation en France. Le SCPRI était la plaque tournante de l'information radiologique en France. Il disposait de sondes réparties autour de toutes les centrales nucléaires et analysait quotidiennement les salades et autres produits maraîchers provenant de ces zones. Ses communiqués de presse étaient laconiques tranquilisants et donnaient des valeurs moyennes sans aucune indication géographique. Toutes les valeurs de mesure inférieures à un seuil étonnamment haut étaient qualifiées de « non significatives ».

Pour un scientifique qui cherche des informations c'est frustrant de savoir qu'elles existent mais qu'on n'y a pas accès... Tout se passait comme si par décision de principe, les informations sur la radioactivité ambiante ne seraient divulguées que sous forme interprétée. Ceci dit le jugement scientifique du professeur Pellerin était correct et fut confirmé par la suite. La dose due au passage du fameux nuage fut nettement inférieure à la dose annuelle due au radon naturel dans les habitations ou à la dose due à une radiographie du thorax.

Peut-être que le Pr. Pellerin a pris consciemment le risque de faire une rétention d'information pour ne pas alarmer l'opinion et éviter les réactions hystériques comme celles qui se sont développées en Allemagne. Dans un premier temps la stratégie a réussi. A long terme, par contre, le boomerang n'en finit pas de revenir »

Vision on ne peut plus pertinente. Un jugement critique sur la forme mais approbation sur le diagnostic du Pr. Pellerin et d'une certaine manière sur la gestion de la crise si l'on se réfère à ce qui a pu se passer en Allemagne par exemple dont on peut estimer le nombre d'avortements provoqués par la crainte d'anomalies engendrées par l'accident, à plusieurs milliers voire dizaines de milliers (voir ci-après). Quant à l'effet boomerang qui ne cesse de retomber, il s'agit d'une autre histoire !

Pour en revenir au *Monde*, comme toujours, y compris dans ses colonnes, il faut soigneusement faire la distinction entre l'accroche, la « Une », les titres et l'éditorial d'une part et le contenu notoirement différent des pages intérieures, généralement plus factuel et plus objectif.

Il en est ainsi du contenu des pages intérieures du *Monde* du 13 mai. Après « *La désinformation nucléaire* » de la Une, les pages intérieures s'intéressent aux polémiques qui ont éclaté au sein de la Communauté européenne.

Page 9 :

« **Avortements en cascade** ». Bonn (AFP) par peur des effets de l'accident de Tchernobyl, des allemandes de l'Ouest ont avorté, ont indiqué, le dimanche 11 mai, des sources officielles de Bonn qui n'en précisent pas le nombre.

Un communiqué publié par le ministère de la famille et de la santé Ouest allemand dénonce les médecins qui ont conseillé une interruption de grossesse à ces futures mères affirmant qu'une telle attitude n'est pas « compatible avec l'éthique médicale » et qu'elle « ne se justifie nullement »

« Les retombées sur la France sont-elles dangereuses ? » Une réponse a été donnée par onze experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Réunis le mardi 6 mai, à Copenhague, ils se sont accordés sur les limites en dessous desquelles il vaut mieux ne rien faire. Pour l'iode 131 présent dans le lait ou l'eau de pluie, particulièrement dangereux car il se concentre dans la glande thyroïde et peut donc provoquer une irradiation locale élevée, **les experts ont estimé cette limite à 2 000 becquerels par litre**. Or une carte des quantités d'iode 131 présentes le 7 mai dans cent dix laits de coopératives a été publiée par le SCPRI. Elle indique un maximum de 360 becquerels (1) »

Le nota (1) de l'article cité précise que : « La limite d'incorporation annuelle pour l'iode 131, c'est à dire la quantité qu'on peut ingérer sans risque en un an, est d'environ 100 000 becquerels »

« Cancers, prédictions impossibles ». Il est bien difficile de faire la part des choses et de comparer l'attitude des autorités sanitaires de certains pays en apparence maximalistes comme la RFA (mais qui pourtant n'ont pas jugé utile d'interdire les importations de produits agricoles en provenance de RDA !) ou l'Italie (qui par ailleurs s'oppose à une unification européenne) à celle d'autres pays comme la France et la Belgique qui ont la particularité d'avoir une électricité très fortement « nucléaire ».

Il n'en reste pas moins qu'un expert aussi peu contesté que le professeur Gongora, chef du Service de médecine nucléaire de l'Institut Curie (Paris), nous a déclaré qu'un niveau d'irradiation de 360 becquerels par litre « ça n'était même pas de l'homéopathie ». Selon lui, les mesures prises par le gouvernement allemand ne s'expliquent que par la puissance du lobby écologiste dans ce pays ». Allons bon, il existerait aussi un lobby écologiste !

« Embrouillamini à Bruxelles. Bruxelles (Communauté européenne). En raison du différent italo-allemand sur le commerce agricole à l'intérieur du Marché commun, les Douze n'ont pu décider, au cours du week-end, la fermeture des frontières communautaires aux importations de produits alimentaires frais en provenance de l'Union soviétique, de Yougoslavie et de six autres pays de l'Est, à l'exception de la République Démocratique d'Allemagne.

Rarement les travaux communautaires auront atteint un tel degré de confusion...

La commission en présentant mardi dernier son projet, laissait déjà planer un doute sur la crédibilité de ses propositions. En excluant d'entrée de jeu la RDA de la liste des pays interdits, elle semblait déjà faire du favoritisme. S'agissant des seuils de tolérance de radioactivité à respecter pour les échanges agricoles entre les Douze, Bruxelles proposait ceux appliqués en Allemagne.

L'Italie demandait pour sa part une plus grande rigueur pour le lait frais exporté d'Allemagne fédérale vers l'Italie et une plus grande souplesse pour les légumes exportés par l'Italie vers...l'Allemagne. Si l'accord sur les taux de radioactivité s'est fait sans mal pour le lait, Bonn a refusé le compromis un moment avancé par les experts pour les légumes (1 000 becquerels par kilo). Aussi la commission appuyée par la majorité des pays membres – qui avaient été irrités par les mesures de contrôle prise la semaine dernière par l'Italie à la frontière – est-elle revenue à son projet initial de 350 becquerels par kilo. »

Bref un tripatouillage indigne duquel toute considération destinée à la protection des populations semble avoir été exclue.

Si les risques engendrés par la contamination des denrées alimentaires au sein de la CEE avaient réellement été inacceptables, la communauté européenne aurait-elle tergiversé aussi longtemps entre le 30 avril et le 13 mai et se serait-elle autant déchirée autour de questions exclusivement liées au commerce et au protectionnisme ? On peut légitimement en douter ou alors il faudrait admettre que les responsables de la CEE ont eu un comportement criminel, ce que personne n'a jusqu'à présent osé dénoncer.

Le Monde du 15 mai, de son correspondant en Italie :

« Rome. Les autorités italiennes vont lever incessamment les interdictions de vente des légumes à feuilles larges décidées il y a une semaine, alors que le passage du nuage de Tchernobyl sur la péninsule avait sensiblement fait augmenter le taux de radioactivité. A en croire les données fournies par le ministère de la protection civile, la situation est presque complètement revenue à la normale. Mais le choc dans l'opinion alpine a été violent... »

Conclusion de l'article : *« Dès le 17 mai prochain, [soit 2 jours après..!] commence la récolte des cinq cents mille signatures destinées à rendre possible les trois référendums antinucléaires proposés par les organisations écologistes et le Parti radical. La Fédération des jeunesses communistes a finalement décidé d'apporter aussi son soutien à l'initiative.*

Les promoteurs de ces consultations veulent rendre impossible le développement futur du nucléaire en proposant la suppression de trois textes législatifs... [dont] la loi grâce à laquelle l'ENEL (L'EDF italienne) peut établir des contrats de collaboration internationaux. Ce dernier référendum vise en pratique à gêner, sinon à bloquer, le fonctionnement de Superphénix, où l'ENEL a une participation. ».

Suite à référendum l'Italie abandonnera le nucléaire du jour au lendemain quelques mois plus tard. Enfin un peu de logique dans toute cette affaire !

2- La perpétuation et l'utilisation du mythe.

Fin mai 1986, pour les opposants au nucléaire, la cause est entendue, « la messe est dite » les administrations de tutelle et de surveillance du nucléaire, les services publics, SCPRI en tête, l'IPSN, le CEA, et l'EDF tous amalgamés sous l'étiquette « lobby nucléaire » sont complices et ont failli. Tout n'a été que mensonges, manipulations et dissimulations...

Le lobby a berné l'opinion. Son discrédit doit être total et seul désormais ne peuvent être crédibles que les organismes s'autoproclamant « indépendants » et, en premier lieu, la CRIIRAD justement créée à cette occasion pour, selon ses créateurs, « *non pas pour lutter contre le nucléaire mais pour combattre le mensonge d'Etat et la désinformation* ». Une CRIIRAD magistralement promue par les articles de *Libération* dont ceux signés Hélène Crié.

Mai 1986 sonne l'hallali. Le SCPRI et son Directeur sont totalement disqualifiés et, bien qu'en principe non concernés, les exploitants des centrales nucléaires ne sont guère mieux lotis, ils font partie de la conspiration. Le nucléaire, certainement l'industrie la plus surveillée, la plus exposée aux yeux du public et la plus médiatisée, est présentée comme le symbole de l'opacité, du secret au sein duquel il est impossible de pénétrer et du mensonge permanent.

A ce propos on peut légitimement s'interroger : pour contrebalancer ces fâcheuses tendances et pratiques prêtées au lobby nucléaire, qu'ont donc fait depuis plus de vingt ans tous les ministres successifs de l'Environnement, qui sont également les ministres de tutelle en charge du nucléaire ? Qu'ont donc entrepris Brice Lalonde, Ségolène Royal, Corinne Lepage, Dominique Voynet, Yves Cochet, tous réputés peu enclins à la mansuétude à l'égard du nucléaire ? Aurait-ils été tous aussi impuissants face au « lobby » que rien n'a jamais pu transpirer jusqu'à eux de ces détestables habitudes, que le lobby aurait réussi à faire les faire taire tous, Mmes Voynet, Lepage, Royal ou Mr Cochet ? Impossible !!

A l'exception de quelques personnalités politiques téméraires qui sont intervenues tardivement à partir de la mi-mai, le monde politique est resté plutôt discret, restant toujours prudemment à l'abri derrière les coupables désignés, le professeur Pellerin en tête et, plus généralement, le « lobby nucléaire ».

Pour les opposants les plus extrêmes, le discours s'est radicalisé. Il est simple, expéditif, imagé. En caricaturant à peine, puisqu'on utilise leurs propres expressions : le « lobby nucléaire » et ses « valets » ont « poussé le cynisme » jusqu'à dissimuler et nier l'impact sanitaire de l'accident afin de préserver leur industrie et poursuivre leurs folles « activités criminelles » au sein du complexe « militaro-industriel » qui justifie le secret entourant leurs activités.

Ne peut désormais être crédible qu'une information émanant d'un organisme se déclarant « indépendant », le critère d'indépendance sur le sujet du nucléaire apparaissant à l'usage comme étant essentiellement une opposition active au nucléaire.

Après l'hallali, ce fut la curée, certains parleront de lynchage médiatique.

Il y eut bien quelques démentis officiels, bien timides compte tenu du prix politique à payer lorsqu'on essaie d'aller à contre courant du discours ambiant et que l'on s'écarte du sillage d'une « vérité » communément admise et devenue révélée.

Parmi les quelques tentatives de démenti, celle de Roger FAUROUX, alors Ministre (socialiste) de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

Quatre ans après l'accident, le 9 mai 1990, et suite à l'interpellation du Gouvernement par M. le Député François PATRIAT qui reprenait les accusations de dissimulation et de silence proférées vis-à-vis du SCPRI et de son Directeur le professeur PELLERIN, sa réponse fut la suivante :

« Vous avez fait allusion à ce qui s'est passé en France au moment de l'accident de Tchernobyl. Je dois préciser, parce qu'il y a, me semble-t-il, une légende noire qu'il importe d'exorciser, qu'au

cours du fameux week-end du 1^{er} mai 1986, le Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants a donné, heure par heure, aux populations des informations concernant le passage du nuage radioactif.

J'ai là une chronologie, que je tiens à la disposition des membres de cette Assemblée, qui indique que rien n'a été dissimulé. (Extrait de la Publication de l'Institut Français de l'Environnement, Édition de la découverte).

Cependant rien n'y fit, fondamentalement pour l'opinion publique, rien n'est venu ébranler sa conviction selon laquelle on lui avait menti et dissimulé la vérité.

Les procès en diffamation intentés par le Pr. Pellerin contre ceux qui continuaient de l'accuser ne parviendront pas à modifier cette conviction. Les raisons majeures en sont l'absence de publicité accordée aux jugements rendus (par exemple les condamnations de Noël Mamère...) et surtout la poursuite, dans certains médias, de l'affirmation selon laquelle on a bien cherché en France, en 1986 et dans les années qui ont suivi, à minimiser l'impact de l'accident, à nier et à dissimuler la vérité. Le fait qu'une plainte contre l'Etat ait été déposée par une association de malades atteints d'affection de la thyroïde confirme aux yeux du public qu'il y eut au minimum une défaillance, pire peut-être, un crime.

3- Les procès en diffamation intentés par le Pr. Pellerin.

3.1- Le procès contre les auteurs du livre « Ce nucléaire qu'on nous cache »

Avant d'aborder le procès intenté à M. Mamère, il convient de rappeler le procès en diffamation intenté en 1999 par le Pr. Pellerin contre Mme Michèle Rivasi, Présidente de la CRIIRAD, et la journaliste Hélène Crié, auteurs du livre « Ce nucléaire qu'on nous cache ». Dans ce livre, elles affirment que le Pr. Pellerin a dissimulé la contamination du territoire français.

Selon Mmes Rivasi et Crié, en décembre 1999, le Pr. Pellerin aurait « perdu » son procès en diffamation accreditant un peu plus l'idée qu'elles seules détiennent la vérité, qu'il a bien menti et dissimulé, qu'il a été débouté et donc déjugé par la justice.

La réalité est, là de nouveau, notoirement différente. La plainte en diffamation déposée par le Pr. Pellerin a été jugée irrecevable par la Chambre de la Presse du Tribunal de Paris, le tribunal ayant estimé que le Pr. Pellerin avait été visé en qualité de fonctionnaire de l'État et que son action aurait de ce fait dû être exercée, non pas devant la Chambre de la Presse du tribunal de Paris mais devant un tribunal correctionnel, seul compétent pour juger les d'affaires de diffamation. Se tromper de porte, de tribunal, n'est pas avoir tort sur le fond.

Ce procès qualifié de « perdu » a bien évidemment été présenté comme une victoire par Mme Rivasi et Mme Crié. Une victoire à la Pyrrhus car le tribunal présidé par Mme Martine Ract-Madoux a, malgré tout, mais très clairement expliqué dans ses attendus que « *l'imputation « d'avoir menti » était bien diffamatoire vis-à-vis d'un responsable de la protection de l'environnement contre la radioactivité* » (Référence : dépêche AFP 091228 du 09/12/1999).

3.2- Condamnation M. Mamère par le tribunal correctionnel de Paris.

Le 23 octobre 1999, au cours de l'émission de télévision « Tout le monde en parle » sur France 2, Noël Mamère avait traité le Pr. Pellerin de « *sinistre personnage* » « *qui n'arrêtait pas de nous raconter que la France était tellement forte, complexe d'Astérix, que le nuage de Tchernobyl n'avait pas franchi nos frontières* ». Il reprenait en cela l'accusation portée depuis treize ans par les médias et les Verts contre le Pr. Pellerin.

Instruit par ses déboires précédents, cette fois-ci, le Pr. Pellerin intente une action en diffamation contre M. Mamère et France 2 devant le tribunal correctionnel de Paris.

Le mercredi 11 octobre 2000, Noël Mamère et *France 2* sont condamnés par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « diffamation » à l'encontre de Pierre Pellerin, ancien Directeur du SCPRI. Le tribunal a jugé qu'il était « *incontestablement diffamatoire d'imputer au Pr. Pellerin d'avoir donné sciemment des informations inexactes* » et a estimé que « *M. Mamère avait parlé sans prudence, et non sans une certaine animosité* ».

Le tribunal souligne que le Pr. Pellerin avait bien transmis périodiquement, et dès l'annonce de l'accident, des communiqués scientifiques tout en soulignant le caractère inoffensif de l'élévation passagère mesurée de la radioactivité.

Noël Mamère et Marc Tessier, Président de *France 2* ont été condamnés à 10 000 F d'amende chacun et, solidairement, à verser 50 000 F de dommages et intérêts à P. Pellerin. Le Président de *France 2* a été condamné car l'émission ayant été enregistrée (et non diffusée en direct) il aurait dû faire vérifier la teneur et l'exactitude des informations diffusées. M Mamère et *France 2* ont immédiatement fait appel de ce jugement.

3.3- Compte rendu de la première condamnation de M. Mamère par les médias.

Il n'est pas très surprenant de ne trouver aucune allusion à la condamnation de M. Mamère dans le journal *Libération* qui fut le principal artisan de la propagation de la rumeur du « nuage qui s'est arrêté aux frontières », ni le 12 octobre 2000, lendemain du rendu du premier jugement, ni les jours suivants.

Par contre, extraordinaire coïncidence, le jour même le 12 octobre 2000, à la rubrique télévision (page 50) et sous le titre TOXIC AFFAIRE, le journal *Libération* présentait un documentaire programmé le soir même sur France 3 et intitulé...« **Tchernobyl, autopsie d'un nuage** ». La présentation de ce documentaire faite par Libération en était la suivante :

« France 3 inaugure avec « Tchernobyl, autopsie d'un nuage » une nouvelle série qui marque le retour du journalisme d'investigation. La nouvelle case documentaire « Passé sous silence » à laquelle appartient ce reportage, diffusé une fois par mois, ouvre une collection axée sur l'histoire des trente dernières années. Le scandale du mois, ce sont les conséquences du nuage de Tchernobyl en France... Contrairement aux autres pays européens, la France affirme que le nuage s'est arrêté à ses frontières et ne prend aucune mesure sanitaire ».

Le télescopage entre le silence du journal au sujet du jugement condamnant M. Mamère pour diffamation et la présentation du reportage de *France 3* sur le « nuage qui s'est arrêté aux frontières » méritait d'être souligné !

Le Monde daté du 14 octobre 2000 donne, en page 16, un compte rendu sobre de la condamnation, il y est indiqué que « M. Mamère, qui a annoncé son intention de faire appel, s'est vu refuser le bénéfice de la bonne foi et l'excuse de l'humour... ».

Page 38 de ce même numéro du *Monde*, dans un article intitulé « Fais-nous peur », Luc Rosenzweig fait la critique du reportage de *France 3* « **Autopsie d'un nuage** » diffusé la veille. Y sont critiqués l'excès de sensationnel, l'emploi de grands mots effrayants, la pratique consistant à « muscler » le documentaire pour le rendre plus efficace et le pouvoir de nuisance des images ou du récit télévisuel qui en résulte. Mais, tradition oblige, on y trouve également mot pour mot, et ce malgré la condamnation toute récente de son caractère diffamatoire, l'inévitable rumeur hélas devenue vérité universelle : « *On se souvient de la langue de bois, à l'époque, des responsables français de la sûreté nucléaire, qui voulaient nous faire croire que le nuage radioactif considérait les frontières de l'Hexagone comme infranchissables* » soit au mot près, la fameuse phrase qui valut à N. Mamère d'être condamné pour propos diffamatoires deux jours plus tôt !

3.4- La condamnation de M. Mamère en appel.

Le 3 octobre 2001 la Cour d'Appel de Paris confirmait la condamnation de M. Noël Mamère pour diffamation envers le Pr. Pellerin.

L'argumentation de la Cour est le suivant : « *M. Mamère impute au professeur Pellerin, d'avoir menti aux journalistes quant au survol de la France par le nuage radioactif, alors qu'il ressort du dossier que celui-ci n'a jamais tenu de tels propos, et que sa position était de dire que le taux de radioactivité avait augmenté en France – ce qui signifiait forcément que le pays avait été survolé – mais que cette augmentation n'aurait aucune conséquence néfaste sur la santé publique, ce qui n'a toujours pas été réfuté avec certitude.* »

La Cour confirme que « *imputer au Pr. Pellerin d'avoir, en tant que spécialiste des problèmes de radioactivité, donné, en connaissance de cause, des informations erronées voire mensongères quant à un problème grave tel que la catastrophe de Tchernobyl qui pouvait avoir des incidences sur la santé des français, constitue incontestablement une atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile et est par conséquent diffamatoire...* ».

La cour ajoute, concernant les propos de M. Mamère, que « *le caractère péremptoire des affirmations et leurs caractéristiques péjoratives...révèlent chez le prévenu un manque de modération dans les propos qui lui interdit de bénéficier de l'excuse de la bonne foi* »...et de l'humour sans doute car « *Le fait que les propos de M. Mamère ...aient une tonalité humoristique, ne leur enlèvent pas leur caractère diffamatoire et il n'est pas contraire à l'article 10 de la Convention des droits de l'homme de leur reconnaître cette caractéristique* ».

Au lendemain de ce jugement de la Cour d'appel confirmant sa condamnation en première instance, M. Mamère n'avait pas craint de déclarer qu'il voyait là « *la preuve que le lobby nucléaire est puissant et a des réseaux influents jusque dans le personnel de la justice. C'est un règlement de compte politique, une atteinte à la liberté d'expression* »

Il indiquait son intention de se pourvoir en cassation et de faire du jugement de la cour d'appel une affaire politique, ce qui était un minimum pour le candidat à l'élection présidentielle de 2002 qu'il allait devenir quelques temps après.

3.5- Condamnation de M. Mamère par la cour de cassation.

Mais n'est pas Emile Zola qui veut. Par jugement du 22 octobre 2002, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi en cassation formé par M. N. Mamère et par M. Tessier président d'*Antenne 2* contre l'arrêt du 3 octobre 2001 de la Cour d'appel de Paris les condamnant pour « diffamation envers un fonctionnaire public ».

La Cour de cassation estime que la Cour d'appel avait « *exactement apprécié le sens et la portée des propos incriminés dans la citation et a, à bon droit, refusé aux prévenus le bénéfice de la bonne foi, après avoir retenu, sans méconnaître les dispositions de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, que ces propos caractérisaient des faits de diffamation.* »

Finalement une réhabilitation pour le professeur Pellerin, après seize années de lynchage médiatique et de lâchage quasi général de la part du monde politique, à de rares exceptions près.

4- Bilan des conséquences sanitaires de Tchernobyl en France.

Le rédacteur de ces lignes n'appartenant pas au corps médical, on se bornera ici à observer qu'il existe une multitude de publications sur l'impact sanitaire présent et sur les conséquences prévisibles sur le long terme de l'accident de Tchernobyl en France.

Les bilans publiés par l'IPSN à partir de 1997 et par l'IRSN à partir de 2002 (l'IRSN regroupe sous la même houlette la radioprotection ex-OPRI et la sûreté nucléaire ex-IPSN) sont fondés sur l'ensemble des prélèvements et des mesures de radioactivité de l'air, de l'eau de pluie, du lait, des produits agricoles et produits naturels, etc... effectués en mai et juin 1986 et sur les mesures de contamination rémanente des sols par le césium effectuées depuis 1986.

Il est important de souligner que toutes les mesures ont été prises en compte : celles en provenance des différents services publics « les officielles » et celles des organismes se déclarant « indépendants », y compris ceux de la CRIIRAD.

Les conclusions de ces rapports sur l'importance des doses d'irradiation reçues par les populations et sur les conséquences sanitaires de ces doses n'ont pas varié depuis les premières versions de 1997.

a) Les doses aux populations. Elles constituent le seul paramètre significatif du risque encouru.

- Pour les douze premiers mois, entre mai 1986 et mai 1987, la dose engagée varie de 0,1 à 0,4 millisieverts (mSv) pour les régions les plus contaminées de l'Est et du Sud Est de la France. A titre indicatif, en 1986 la limite de dose admissible annuelle était de 5 mSv avant d'être abaissée à 1 mSv en 1990. En France la radioactivité naturelle engendre une dose moyenne annuelle de 2,4 mSv (cette dose atteint jusqu'à 20 voire 40 mSv dans certains pays tels l'Iran, l'Inde ou le Brésil, sans effet sur les populations de ces contrées)
- Pour le cas extrême des personnes isolées vivant en autarcie dans les zones les plus contaminées (forêts et montagnes) et ne consommant que ce qu'ils produisent localement, la dose engagée serait au maximum de 1,5 mSv.
- Les examens pratiqués sur 60.000 personnes travaillant sur les sites nucléaires d'EDF, de la Cogema ou du CEA immédiatement après l'accident, et pendant les trois ans qui ont suivi l'accident, ont confirmé les estimations de l'IPSN pour ce qui concerne la contamination de la population par le césium. Aucune contamination thyroïdienne n'a pu être mise en évidence, les mesures effectuées (par anthropogammamétrie) restant toujours inférieures au bruit de fond de 100 Bq décelable par l'appareil de mesure. Il est à noter qu'une partie très importante de ces 60 000 personnes travaille et vit dans l'Est et le Sud-Est de la France, dans les régions qui ont été les plus touchées et les plus contaminées lors du passage du nuage. Les examens pratiqués sur cette échantillon de population sont donc parfaitement représentatifs.
- Les doses. L'évaluation maximale de la dose à la thyroïde chez un enfant vivant dans l'Est de la France est obtenue pour un enfant d'un an : 9,8 mSv (soit 0,49 mSv au corps entier). En Corse dans la région la plus contaminée, la Balagne, et suite à des mesures réalisées en juillet 1986 sur la thyroïde d'un enfant se nourrissant exclusivement de produits provenant de lait de chèvre, la dose à la thyroïde a été estimée à 18,5 à + ou - 8,5 mSv.

b) Les conséquences sanitaires

Il s'agit bien évidemment du point central et de l'essentiel des conclusions des rapports soit de l'IPSN à partir de 1997 soit de l'IRSN à partir de 2002, aussi est-il important de souligner que ces conclusions n'ont jamais varié depuis le premier rapport de 1997. Nous nous référerons à celles du dernier rapport de l'IRSN de 2003 qui semble avoir obtenu grâce aux yeux de la CRIIRAD car, selon les écrits de Mme Corinne Castanier directrice de la CRIIRAD, : « *La grande nouveauté de 2002-2003 [du rapport 2003] est précisément de présenter une évaluation qui ne soit plus tributaire de la gestion de 1986* ». (Extrait de l'étude critique d'un article du Pr. Aurego, effectuée par la CRIIRAD datée d'avril 2004 ,)

A partir de 2000, une estimation du risque concernant les cancers de la thyroïde a été menée conjointement par l'IPSN et l'Institut de Veille Sanitaire (l'InVS). Elle fait l'objet de la publication de l'IRSN 2003 « Tchernobyl 17 ans après », page 70 à 74.

L'augmentation du nombre de cancers de la thyroïde : « *Selon ces estimations l'incidence du cancer de la thyroïde dans la population générale est passée entre 1975 et 1995 de 0,6 à 3,1 pour 100 000 habitants chez les hommes et de 2,1 à 5,7 pour 100 000 habitants chez les femmes. L'augmentation des cancers thyroïdiens [était déjà] observée avant l'accident de Tchernobyl et se poursuit après l'accident [ce constat est le même dans tous les pays du monde occidental, y compris dans les pays qui n'ont pas été touchés par l'accident de Tchernobyl]. Malgré cela l'augmentation est souvent perçue par le public et les médecins comme une conséquence de l'accident. On constate également une grande variabilité de l'incidence entre départements français, les taux les plus bas sont observés dans la Somme et le Doubs et les plus élevés dans le Tarn et le Calvados* »

Nota : si on se réfère aux mesures de la contamination des sols effectuées par la CRIIRAD (rapport IPSN 1997 page 17 figure 11a), le Doubs et le Jura ont été parmi les départements les plus contaminés, en moyenne entre 8 000 et 10 000 becquerels/m² de césium. Hormis Le Boréon dans les Alpes Maritimes, c'est dans ces départements que l'on trouve les « points chauds » les plus contaminés de France (34 900 Bq/m²) à Clairvaux les Lacs. La contamination y est même supérieure à celle mesurée à Ghisonaccia au Sud-Est de la Corse (31 760 Bq/m²).

En comparaison, toujours selon les mesures de la CRIIRAD, la contamination moyenne du Tarn n'est que de 234 Bq/m².

Conclusion : on trouverait le taux de cancers de la thyroïde le plus bas dans l'un des départements les plus contaminés, le Doubs, et le taux de cancers de la thyroïde le plus élevé dans l'un des départements les moins contaminés, le Tarn. La corrélation entre la fréquence des cancers de la thyroïde et les retombées de Tchernobyl ne semble donc pas si évidente que certains le prétendent !

Sur les facteurs de risque : « *...un excès de risque significatif de cancer de la thyroïde a été observé après irradiation externe de la tête et du cou à des fins médicales à partir de dose à la thyroïde de l'ordre de 100 milli gray* », une dose énorme comparée à celles qui ont pu être générées par la contamination suite à l'accident de Tchernobyl, par contre, « *aucune augmentation significative du risque de cancer de la thyroïde n'a été observée après irradiation médicale par injection d'iode 131 (irradiation interne) chez l'adulte comme chez l'enfant.* »

Sur l'évaluation du risque causé en France par les retombées de l'accident de Tchernobyl : « *La population retenue pour évaluer le risque...est constituée par les enfants de moins de 15 ans qui résidaient dans l'Est de la France au moment de l'accident en 1986. Ce groupe comporte 2,27 millions d'enfants. Les doses moyennes à la thyroïde estimées pour les enfants sont faibles, 100 fois moindre que celles estimées pour les enfants de Biélorussie...Pour ces niveaux de dose on ne dispose pas d'observations épidémiologiques montrant un excès de cancer de la thyroïde dans des conditions d'exposition équivalentes.*

Les risques ont été calculés par extrapolation à partir des connaissances sur les effets aux doses plus fortes selon l'hypothèse d'une relation linéaire dose-effet sans seuil... Au total 6 modèles de

risque ont été utilisés pour faire les calculs afin de connaître l'influence des modèles sur les résultats d'excès de risque.

Premier constat : **« En raison du délai de latence entre l'exposition de la thyroïde au rayonnement ionisant et l'apparition d'un cancer de cet organe, au moins 5 ans, les retombées de Tchernobyl en France ne peuvent pas être à l'origine d'un excès de cancers sur la période antérieures à 1991.**

Le calcul de risque est donc fait à partir de 1991 sur deux périodes 1991-2000 et 1991-2015. Pour ces deux périodes le nombre de cancers de la thyroïde spontanés dans ce groupe d'enfants a été estimé à l'aide des données de la fréquence de ce cancer par tranche d'âge disponible à partir des registres de cancers pour la période 1982-1992. Ces estimations sont entachées d'une incertitude qui a été évaluée. ». Selon les modèles retenus les résultats obtenus ont été les suivants pour 2,27 millions d'enfants âgés de moins de 15 ans en 1986,

Période 1991-2000, **cancers de la thyroïde spontanés: 97 (incertitude, plus ou moins 20), cancers en excès entre 0,5 et 22.**

Période 1991-2015, **cancers de la thyroïde spontanés : 899 (incertitude, plus ou moins 60), cancers en excès entre 6,8 et 54,9.**

Second constat : **« Ces résultats montrent que selon le modèle choisi, les excès de cas estimés sont inférieurs ou comparables aux incertitudes sur l'estimation du nombre de cancers spontanés... Quel que soit le modèle de risque choisi, l'augmentation de la fréquence de ces cancers dus aux retombées de Tchernobyl est trop faible pour être mis en évidence par une étude épidémiologique. Certains modèles aboutissent même à une absence totale d'excès. »**

Les principaux résultats des rapports IPSN de 1997 et de 1999, ont été repris par l'Institut Français de l'Environnement dans les conclusions de son rapport de 1999 présentées ci-après. (Référence : Rapport « L'environnement en France 1999 », page 262). L'IFE est un organisme dépendant directement du Ministère de l'Environnement, et en 1999, date de la publication de ce rapport, Mme Dominique Voynet était titulaire de ce ministère. Les principales conclusions contenues dans le rapport et relatives à l'accident de Tchernobyl pour la France sont les suivantes :

Selon l'IPSN une personne habitant dans la partie la plus contaminée, c'est à dire dans l'Est de la France, a reçu une dose comprise entre 0,1 et 0,4 millisievert entre mai 1986 et mai 1987 et une dose totale de 0,3 à 1,2 millisievert sur dix ans entre 1987 et 1996 pour une limite de dose annuelle fixée en 1986 par la Commission Internationale de Protection contre les Rayonnements Ionisants à 5 milliSievert

Si on considère le cas extrême d'un garde forestier ne mangeant que des champignons et du gibier [que du sanglier radioactif semblable à celui, célèbre, retrouvé dans les Vosges], l'IPSN a calculé la dose administrée, soit 1,5 milli Sievert en 1986 et 1 milli Sievert entre 1986 et 1997 [sur 12 années].

La conclusion générale du rapport est : **« qu'en France la dose moyenne a été limitée et, selon le modèle utilisé, la dose moyenne reçue cumulée sur la période 1986-2046 [pendant 60 ans] pour la zone la plus touchée sera inférieure à 1,5 milli Sievert soit 1 % environ de l'exposition naturelle qui sera reçue pendant la même période. »**

5- La polémique 1997-2006

Malgré une remarquable constance dans l'évaluation des doses et des risques, la polémique sur les conséquences sanitaires de l'accident n'a toujours pas faibli depuis vingt ans. Elle a pris différentes

formes, après le « mensonge », elle porte maintenant sur l'établissement et sur l'utilisation de la carte de la contamination des sols par le césium

Cette polémique repose sur deux divergences fondamentales

- L'évaluation de l'effet des faibles doses et les recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologique (la CIPR) définissant une limite annuelle de la dose.
- La pertinence des conclusions des études (en particulier celles de la CRIIRAD) qui consistent à utiliser la carte des contaminations des sols par le césium établie à partir de mesures effectuées 10 voire 15 ans après l'accident pour reconstituer le passé et en déduire les doses absorbées par les populations en mai et juin 1986.

Sur le premier point, les recommandations de la CIPR sont formellement récusées par la plupart des opposants au nucléaire, qui n'admettent pas le principe d'une répartition et d'une limitation de la dose répartie sur l'année. En témoigne cet extrait du livre « *Ce nucléaire qu'on nous cache* » de Mme Rivasi, (page 103) « *Nous proposons de botter les fesses d'un spécialiste pendant une heure seulement. Nous lui expliquerons que sur une année il y a 8 760 heures et qu'il n'aura qu'à répartir les coups sur 8 760 heures ce qui lui paraîtra insignifiant* ». Sans doute existe-t-il une base plus scientifique au refus des recommandations de la CIPR. Nous ne l'avons pas trouvée dans l'ouvrage précité, ni ailleurs.

Sur le second point, sur l'utilisation de la cartographie pour reconstituer le passé, l'enjeu est d'importance. L'objectif de la CRIIRAD est de tenter, à partir de sa cartographie de la contamination des sols par le césium, de reconstituer l'histoire, de remonter à la « véritable » contamination des denrées, du lait, des légumes, de la viande... en mai 1986. Le but est de montrer, notamment à travers la reconstitution de la contamination du lait, que celle-ci était plus importante que ce que montrent les mesures réalisées à l'époque et que la protection des populations et des enfants en particulier, n'a pas été correctement assurée, que des mesures de restriction auraient dû être préconisées.

Bien évidemment dans l'esprit de la CRIIRAD cette reconstitution de la contamination des aliments doit se substituer à l'ensemble des mesures effectuées en 1986, celles-ci provenant du SCPRI et de l'ensemble des sites nucléaires du CEA et d'EDF devant être considérées comme suspectes et être rejetées, bien que ces mesures soient cohérentes avec celles effectuées par les laboratoires de surveillance sanitaire (services vétérinaires, répression des fraudes...) indépendants du « lobby » !

En 2003, à partir d'une modélisation, une nouvelle carte de la contamination des sols par le césium a été établie par l'IRSN. Pour établir cette carte, la plupart des données issues des mesures effectuées sur le terrain en 1986 ont été ignorées au profit de données paramétriques provenant d'une zone dite « atelier » étudiée par la CRIIRAD, une zone spécifique qui en aucun cas ne saurait être représentative de l'ensemble du territoire. Dans cette modélisation les hypothèses retenues sont beaucoup trop simplificatrices pour prétendre représenter la réalité notamment la contamination atmosphérique et la pluviométrie. Il n'est donc pas étonnant que cette carte ait été en discordance avec celles précédemment publiées par l'IRSN.

Une étude critique de la modélisation et des données ayant conduit à cette cartographie a été effectuée (rapport du professeur Aurengo). Elle montre clairement les limites et surtout les inexactitudes de cette nouvelle cartographie. Finalement, en 2005, convaincu de la pertinence de l'analyse critique du Pr. Aurengo, l'IRSN mandate son Conseil scientifique pour procéder à une analyse critique du rapport IRSN 2003 (voir ci-après le rapport du 30 mars 2006 du Conseil scientifique de l'IRSN).

Cependant, et malgré les critiques, entre temps cette cartographie 2003 de l'IRSN avait été largement diffusée et remarquablement exploitée pour discréditer l'ensemble des résultats obtenus Pierre Schmitt, Le « nuage » de Tchernobyl se serait arrêté aux frontières 12/04/2006

jusqu'alors, dont les cartographies publiées précédemment par l'IPSN. Des cartes jugées « *beaucoup trop imprécises, voire fallacieuses* » (Hervé Kempf, *Le Monde* du 26 avril 2003), stratégie habituelle, médisez, médisez, il en restera toujours quelque chose.

Dans un document édité par la CRIIRAD et daté d'avril 2004 on peut lire que le débat sur les conséquences de l'accident de Tchernobyl se résumerait désormais à : « *une controverse concernant d'un côté le professeur Aurengo, d'une partie de l'IRSN, notamment les ex OPRI-SCPRI qui portent en fait l'héritage de mai 1986, et de l'autre la CRIIRAD et une partie de l'IRSN, l'ex minorité progressiste de l'IPSN dont les recherches respectives ont fini par devenir en 2002-2003 globalement compatibles* ». Une vision manichéenne et dérisoire, totalement perverse, comme si le débat scientifique devait systématiquement se réduire à un affrontement entre des gens honnêtes, la CRIIRAD et les « progressistes » de l'IRSN, d'une part, et des nostalgiques dont l'unique objectif serait d'obtenir la réhabilitation du professeur Pellerin, d'autre part.

Dans ce même document d'avril 2004 il est clairement expliqué comment il fut possible de rendre « *globalement compatibles* » les recherches de la CRIIRAD et celles de « *l'ex-minorité progressiste de l'IPSN* ». Ce fut on ne peut plus simple : « ***La grande nouveauté de 2002-2003 est précisément de présenter une évaluation qui ne soit plus tributaire de la gestion de 1986*** ».

Décryptons : entendre par « *gestion de 1986* » l'ensemble des milliers de mesures de contamination effectuées en mai et juin 1986, puis ultérieurement, sur la contamination de l'atmosphère, de l'eau de pluie, du lait, des légumes, de la viande... effectuées non seulement par le SCPRI mais aussi par l'IPSN, les sites du CEA et les centrales EDF, les services vétérinaires... évidemment tous complices⁽¹⁾.

Cet ensemble de milliers de mesures est tout simplement rejeté par la CRIIRAD au nom « ***d'une absence de stratégie de prélèvements*** », ce qui ne veut strictement rien dire quand on sait que dans les dix premiers jours plus de 1500 prélèvements et analyses très ciblées ont été réalisés (la priorité étant donnée au seul risque potentiel réel, la présence d'iode radioactive dans le lait).

L'ensemble de mesures effectuées en 1986 a également été rejeté, au nom de « ***l'importance des zones non échantillonnées*** ». Cette seconde critique portant sur l'importance des « zones non échantillonnées » prête à sourire. Pour l'Est et le Sud-Est de la France, la région la plus contaminée, là où il était important de disposer du plus grand nombre d'informations, le nombre et la répartition des installations nucléaires et le réseau de surveillance ont permis, dès l'arrivée du nuage, et 24 heures sur 24, de suivre son cheminement et d'en mesurer tous les paramètres grâce aux stations de surveillance installées à Monaco (Laboratoire d'Ecologie marine), Cadarache (04), Marcoule (30), Tricastin et Cruas (07 et 26), Grenoble (38), Creys Malville (38), Bugey (01), Dijon (21), Fessenheim (68), Verdun (55) Chooz (08), et Gravelines (59). L'argument de la CRIIRAD est ridicule.

Reste le cas de Corse, pour lequel, compte tenu de son éloignement de toute installation nucléaire, la surveillance des denrées alimentaires n'a été que tardivement instaurée, la première mesure dans le lait n'a été réalisée que le 12 mai. Ce fait est d'autant plus regrettable que la Corse a été l'une des régions les plus contaminées et que des habitudes alimentaires particulières ont pu conduire à une importante consommation de lait de chèvre ou de brebis plus contaminé que celui de vache (les ovins et les caprins coupent l'herbe beaucoup plus ras que les bovins). Le cas précis de la Corse ne doit cependant pas servir de prétexte pour rejeter globalement et en bloc « *la gestion de 1986* » pour l'ensemble du territoire et éliminer les mesures faites en 1986 d'autant que les lois de la décroissance radioactive permettent, à partir des mesures effectuées le 12 mai, de remonter à la contamination initiale du début mai.

(1) en couverture (page 7) de l'Atlas des contaminations radioactives en France et en Europe de la CRIIRAD on peut lire cet encadré : « *Il faut s'attendre dans les jours qui viennent à un complot international des experts officiels pour minimiser l'évaluation des victimes que causera cette catastrophe. La poursuite des programmes civils et militaires impose à l'ensemble des Etats une complicité tacite qui dépasse les conflits idéologiques et économiques.* »

Afin d'élucider les raisons des divergences apparues entre les organismes « officiels » et les associations contestant la gestion de la crise de 1986, les ministres de la Santé, B. Kouchner et de l'Environnement, Y. Cochet, avaient déjà en 2002 confié à un groupe de travail animé par le professeur Aurengo, chef du Service de Médecine Nucléaire à la Pitié-Salpêtrière, le soin d'explicitier l'origine de ces divergences.

Fin mars 2006 le groupe de travail animé par le Pr Aurengo butait toujours sur la polémique relative à la cartographie de la contamination des sols par le césium établie en 2003 par L'IRSN et sur son utilisation pour reconstituer a posteriori la contamination des aliments consommés en 1986.

6- Le rapport du Conseil scientifique de l'IRSN du 30 mars 2006

Grâce à la ténacité du professeur Aurengo et devant les évidentes anomalies et contradictions relevées dans le rapport et la cartographie des contaminations publiés par l'IRSN en 2003, le Conseil scientifique de l'IRSN a été mandaté pour évaluer « *la pertinence et l'adéquation des différentes approches adoptées par l'IRSN pour estimer les retombées atmosphériques en France au regard des buts poursuivis (estimer les doses reçues par la population, expliquer les activités mesurées dans les sols)...* ».

Nous reproduisons ci-après les principales remarques et conclusions du rapport publié le 30 mars 2006 par le Conseil scientifique de l'IRSN.

Malgré son caractère volontairement retenu et scientifique, ce rapport du Conseil scientifique de l'IRSN et ses conclusions n'en constituent pas moins un réquisitoire sévère à l'encontre des résultats conjoints des « *recherches devenues globalement compatibles* » de la CRIIRAD et de « *l'ex-minorité progressiste de l'IRSN* ». Qu'on en juge.

a) Sur les données introduites dans le modèle 2003 et sur l'élimination de données provenant des mesures effectuées en 1986, en particulier celles du SCPRI :

- Sur la manière dont le rapport 2003 se serait affranchi de la gestion de 1986, en clair sur le tri sélectif des données : « *Les chercheurs de l'IRSN ont été parfois conduits à effectuer un tri selon des critères correspondants à des interrogations, en soi, légitimes. Mais on peut regretter que les critères ayant servi à sélectionner les mesures jugées pertinentes ne soient pas tous clairement explicités. Par exemple on ne connaît pas le nombre total de mesures initialement effectuées par les différentes structures de collecte, ni le taux de rejet pour "non-pertinence" ».*

- Sur les mesures de contamination des sols effectuées par la CRIIRAD : « *Pour les mesures réalisées après 1986, on ne peut pas qualifier d'optimal le choix des méthodes instrumentales et des protocoles. Il peut être sujet à discussion. Par exemple la méthode de carottage du sol... »*

- Sur la pertinence et la validité de mesures de contamination effectuées 10, 15 ans et plus après l'accident par rapport à la fiabilité de celles effectuées en mai 1986 : « *Il convient de souligner l'importance qualitative des mesures réalisées « rapidement » après les retombées [celles réalisées en 1986] par rapport à celles différées dans le temps. Leur utilisation après plusieurs années est parfois problématique.* » Qu'en termes choisis ces choses là sont dites !..

b) Sur l'approche par modélisation, ses limites et ses « imperfections »

- Sur la généralisation à l'ensemble du territoire des paramètres issus de la seule « zone atelier » de la basse vallée du Rhône : « *Les approches par modélisation doivent être interprétées avec précaution vu les incertitudes associées aux paramètres du modèle ainsi qu'à l'imprécision de la reconstitution des dépôts, imprécision qui croît en fonction du temps entre la date effective de dépôt et*

celle de la mesure reconstituante. L'information qu'elles apportent est certes précise dans les zones d'examen mais son extrapolation sur l'ensemble du territoire peut conduire à une estimation entachée d'une forte incertitude... »

« L'IRSN a travaillé sur des zones atelier ce qui limite la représentativité de reconstitution de l'événement à l'échelle nationale. L'extension de la relation établie dans la zone atelier à l'ensemble du territoire a soulevé plusieurs questions très pertinentes de la part du Pr. Aurengo... relatives notamment à l'homogénéité dans le temps et l'espace des masses d'air contaminées, l'activité résiduelle des essais atmosphériques d'armes, et certaines différences parfois importantes entre les dépôts estimés par la mesure et les dépôts calculés. Cas de la Corse en particulier. »

- Sur la relation « pluie-dépôts » : « l'analyse rétrospective de l'IRSN a mis en évidence le déficit de mesures collectées en 1986 pour évaluer de manière précise la contamination du territoire français et les doses aux groupes de population les plus touchés mais les efforts de reconstitution des dépôts de césium 137 basés sur la relation avérée « pluie-dépôts » en tirant partie des mesures tardives ont montré les limites d'une approche par modélisation. »

- Sur les tentatives de reconstitution du passé par modélisation : « renoncer à la réalisation d'une nouvelle cartographie dans l'optique de reconstitution du passé car aucun progrès significatif aussi bien pour la cartographie des dépôts de 1986 du césium que pour l'estimation des doses à la population n'est à attendre par rapport aux données disponibles à l'époque et acquises à ce jour »

La conclusion sur ce chapitre de la reconstitution du passé est nette : assez d'énergie et de moyens humains et financiers dépensés sur ces tentatives de reconstitution qui n'apportent aucun élément nouveau par rapport aux données disponibles depuis 1986 pour l'évaluation des doses aux populations.

c) Sur le calcul des doses à la population

C'est évidemment la partie essentielle du rapport du Conseil scientifique de l'IRSN, l'établissement d'une cartographie aussi intéressante soit-elle n'est pas une fin en soi, l'objectif est d'améliorer et de valider la connaissance des doses aux populations et, à partir d'elles, d'évaluer les risques induits par les retombées du nuage.

*- Sur le **rapport IPSN 1997** : « L'approche [de l'IPSN en 1997] a consisté à évaluer la dose moyenne par grandes zones géographiques du territoire découpé en quatre zones et à compléter cette approche en évaluant la dose susceptible d'avoir été reçue par des individus critiques soumis à une exposition particulièrement élevée en raison de leur mode d'alimentation (bergers, forestiers). »*

« L'approche suivie par l'IPSN dans son étude de 1997 pour estimer les doses moyennes en France est considérée comme la meilleure possible compte tenu des circonstances de l'accident et des moyens d'observation prévus à l'époque. L'utilisation des mesures dans le lait est particulièrement pertinente, car le lait est un important composant des régimes alimentaires et donc un contributeur important de dose. Il est un bon indicateur des niveaux moyens de contamination dans une région ».

« Dès lors qu'on se situe dans les faibles doses, ce qui est le cas pour l'accident considéré et le territoire national, il est postulé que la relation entre la dose et le risque pour la santé est linéaire [domaine stochastique]. Ceci signifie que l'estimation du risque pour la population peut être faite sur la base des doses moyennes, conformément à ce qui a été fait par l'IPSN. Toutefois ceci ne suffit pas en situation de gestion de crise ni pour les besoins de l'information du public »

« Un autre critère important pour la validation des estimations de dose est la comparaison avec les mesures directes sur la population... (mesures à la thyroïde pour l'iode, mesures corporelles totales pour le césium). En ce qui concerne la France il semble y avoir un bon accord entre les

mesures corporelles totales pour le césium pour les travailleurs du nucléaire et celles moyennes estimées pour la population dans les différentes régions. Cela confirme la validité des estimations de dose. »

- Les études de l'IRSN de 2003 et 2005

« L'estimation des dépôts rémanents de césium constitue le point faible de l'étude de 1997 qui avait consisté à évaluer une valeur moyenne permettant d'estimer correctement la contamination des produits agricoles. Des divergences fortes ont été constatées entre les moyennes et les mesures sur le terrain...cette variabilité était clairement présentée dans le rapport 1997 ».

Le rapport 1997 présentait en effet une carte des points chauds les plus contaminés, Corse, Mercantour, Jura, Vosges... (Figures 11 a et b page 17 du rapport IPSN 1997) établie à partir de mesures réalisées par la CRIIRAD sur ces zones fortement contaminées.

« Ceci [le point faible de l'étude de 1997] a conduit l'IRSN dans ses études de 2003 et 2005 à imaginer une approche plus robuste des dépôts rémanents par région... Ces modèles de 2003 et de 2005 ne concernent que les dépôts rémanents de césium fortement influencés par la pluie et non la contamination alimentaire par l'iode et le césium. »

[Pour la contamination alimentaire] *...l'effet de saturation des fortes pluies a son importance. Les observations montrent que la concentration dans le végétal ne reste pas proportionnelle à la hauteur de précipitation mais atteint une valeur maximale. Il existe une forte disparité de comportement entre l'iode et le césium... en ce qui concerne les ratios de dépôt iode-131/césium-137 sur l'herbe, en conditions humides ou sèches. Dans les zones principalement sèches [très peu ou pas de pluie pendant le passage du nuage] on a observé un ratio de 18 environ, alors que dans les zones ayant reçu des précipitations légères on a observé un ratio de 3,8 et un ratio de 1,8 dans les zones les plus humides ». Ce point, entre autres, montre combien il est illusoire, 10 ou 15 ans après l'accident, de vouloir déterminer la contamination des denrées par l'iode à partir de la mesure de la contamination des sols par le césium.*

Plusieurs conclusions importantes découlent de ce constat, elles sont au cœur même de la polémique sur l'utilisation des cartes de contamination des sols pour tenter d'évaluer les doses aux populations, particulièrement pour les doses à la thyroïde.

Première conclusion du Conseil scientifique de l'IRSN: *« Il n'est pas approprié d'estimer les doses à la thyroïde sur la base d'estimations de dépôts de césium corrélées sur des données météorologiques lorsque les pluies ont été abondantes et qu'aucune donnée mesurée n'est disponible pour préciser le rapport iode/césium »*. C'est particulièrement le cas de la Corse où les pluies ont été extrêmement abondantes et où l'application inappropriée du ratio Iode/Césium conduit à une surévaluation importante des doses lorsque l'effet de la saturation n'est pas pris en compte.

Seconde conclusion : *« Les estimations de doses faites à partir de mesures [de contamination] sur les aliments au moment du dépôt [donc en mai et juin 1986] et à partir de leur taux de consommation sont bien entendu les plus fiables »*. C'est ce type d'estimation qui a été retenu dans le rapport IPSN 1997. Ces estimations n'ont d'ailleurs jamais été remises en cause sauf par ceux qui, par tactique, principe ou idéologie, rejettent les mesures de contamination alimentaire réalisées en mai et juin 1986.

Troisième conclusion : *« il ne doit pas y avoir d'ambiguïté sur l'apport des études de 2003-2005. Certes elles ont permis de résoudre une incohérence apparente entre les moyennes calculées en 1997 et les observations faites sur le terrain mais, en terme d'exposition de la population, cet apport*

ne concerne que la fraction de dose externe due à l'irradiation directe par les dépôts rémanents [de césium dans les sols] et n'apporte pas d'éléments concernant l'exposition interne par l'iode. »

Dont acte.

d) Conclusion générale de cette polémique.

« Compte tenu des faiblesses des données disponibles en nombre, nature, échantillonnage, traçabilité des techniques et des tris et de la complexité et variabilité des mécanismes qui concourent au dépôt (notamment le coefficient de lessivage) l'exercice de reconstitution de la réalité de 1986 a atteint ses limites. Il n'apparaît pas justifié de poursuivre l'analyse dans une perspective de reconstitution du passé... »

« L'insuffisance des données sur le cas de Tchernobyl génère de nombreuses différences de perception, notamment si on se focalise sur l'écart entre les valeurs moyennes et les extrêmes locaux observés. La vision plus statistique de l'analyse de risque proposée par la Commission et le Conseil scientifique est susceptible de dépasser ces différences. »

Le fait qu'en France on soit toujours resté dans le domaine des faibles doses permettrait une telle approche statistique.

Elle permettrait de mettre un point final à la polémique artificiellement entretenue autour de la carte de la contamination des sols qui n'apporte, répétons le, aucun élément nouveau utile à l'évaluation des risques autre qu'une confirmation de la variabilité des dépôts. Une variabilité identifiée, quantifiée et déjà prise en compte depuis dix ans pour l'évaluation des doses dans les cas extrêmes (bergers en alpage, cas hypothétique d'un forestiers se nourrissant exclusivement de champignon et de gibier et enfant du Sud-Est Corse ne se nourrissant que de laitages de chèvres...).

Encore faudrait-il que cette approche statistique soit acceptée ce qui ne semble pas être encore le cas. Il faudrait également accepter que la polémique autour de l'impact de Tchernobyl en France cesse faute de raisons d'exister. Certains, pour lesquels cette polémique constitue un fonds de commerce, n'en prennent manifestement pas le chemin.

7- En guise de conclusion

Il apparaît qu'en 1986, au moment de l'accident, le SCPRI et tous les services publics concernés ont effectué correctement leur travail de prélèvement, d'analyse et d'alerte en fonction de ce qui était observable et mesurable, en temps réel durant le passage du nuage.

. Il est vrai que la volonté de rassurer était présente mais l'estimation de l'impact du passage du nuage ainsi que l'estimation de la nocivité des dépôts radioactifs n'en ont pas été pour autant volontairement dissimulées ni sous-estimées.

Contrairement à certains pays voisins la panique voire l'hystérie, comme cela a été rapporté par les médias, ont été évitées. Il n'y eut pas en France comme en Allemagne une vague de plusieurs milliers d'avortements complètement injustifiés. Il est bien dommage que certains jeunes aujourd'hui âgés d'une vingtaine d'années, et qui doivent pour certains leur existence à cette absence de panique, ne puissent venir témoigner en faveur de ceux qui ont géré la crise du passage du nuage !

A partir de juin 1986 la recherche des singularités (zones montagneuses) et une meilleure évaluation des doses reçues par les populations en Corse ont été entreprises et, comme expliqué précédemment, le réseau de surveillance du territoire a été considérablement renforcé.

Si un reproche doit être fait, il ne peut concerner ni le travail de ceux qui en temps réel et dans l'urgence avaient à effectuer le maximum de prélèvements, de comptages d'activité faibles, d'analyses

et de publications des résultats ni ceux chargés d'évaluer les doses d'irradiation et l'impact sanitaire des contaminations mesurées. Il s'agissait d'un travail colossal mené avec diligence, avec la plus extrême rigueur et la plus grande honnêteté.

Sur le plan de la communication, il est exact que des divergences ont existé entre le SCPRI et l'IPSN, et à l'intérieur même de ces organismes, sur la manière d'informer le public. Fallait-il lui livrer tout à trac une masse colossale d'informations brutes ou fallait-il lui fournir une information plus élaborée. La seconde manière a été retenue.

Jugée trop imprécise, portant sur des valeurs moyennes sans précision de lieu, trop synthétisée, trop interprétée, trop pré-mâchée, l'information est apparue trop lénifiante et inévitablement suspecte. Etait-elle fautive pour autant ?

Clairement non.

ANNEXE 1

Extrait de L'atlas des contaminations radioactives de l'Europe suite à l'accident de Tchernobyl

Atlas édité en 2002 par la CRIIRAD

LA VÉRITÉ D'UNE CARICATURE

Plongeons un instant dans le passé. Nous sommes le 2 mai 1986. L'accident survenu le 26 avril est dans tous les esprits, sur toutes les bouches. Imaginons que des journalistes attendent, impatients, les déclarations des autorités françaises. La conférence de presse commence et le directeur du SCPRI annonce solennellement : «*Le nuage de Tchernobyl s'est arrêté aux frontières de la France !* ». Qui peut croire que de tels propos n'aient pas déclenché les rires, voire les huées, de l'assistance ? C'est grotesque.

L'image du douanier intimant au nuage de Tchernobyl de stopper à la frontière franco-allemande appartient à l'univers des **humoristes**. Les responsables se sont évidemment exprimés avec plus de nuance et la désinformation n'a pas toujours été facile à décrypter. Le mensonge s'est décliné en chiffres, cartes, becquerels, interprétations erronées et amalgames subtils... autant de choses que l'opinion publique a naturellement du mal à retenir. Le contenu exact des déclarations officielles a été oublié.

Seules persistent, dans la mémoire collective, l'idée du mensonge et l'image de la frontière... Le trait est évidemment un peu forcé, mais n'est-ce pas le propre d'une caricature réussie que de rendre compte, avec pertinence, d'une réalité nécessairement plus complexe.

Les successeurs du SCPRI² avaient déjà tenté, il y a quelques années, de jouer sur l'ambiguïté. Sur une radio nationale, un repas gratuit à la *Tour d'argent* avait été promis à quiconque pourrait démontrer que Monsieur Pellerin avait effectivement déclaré que les frontières de la France avaient su arrêter le nuage de Tchernobyl. Un pari sans risque !

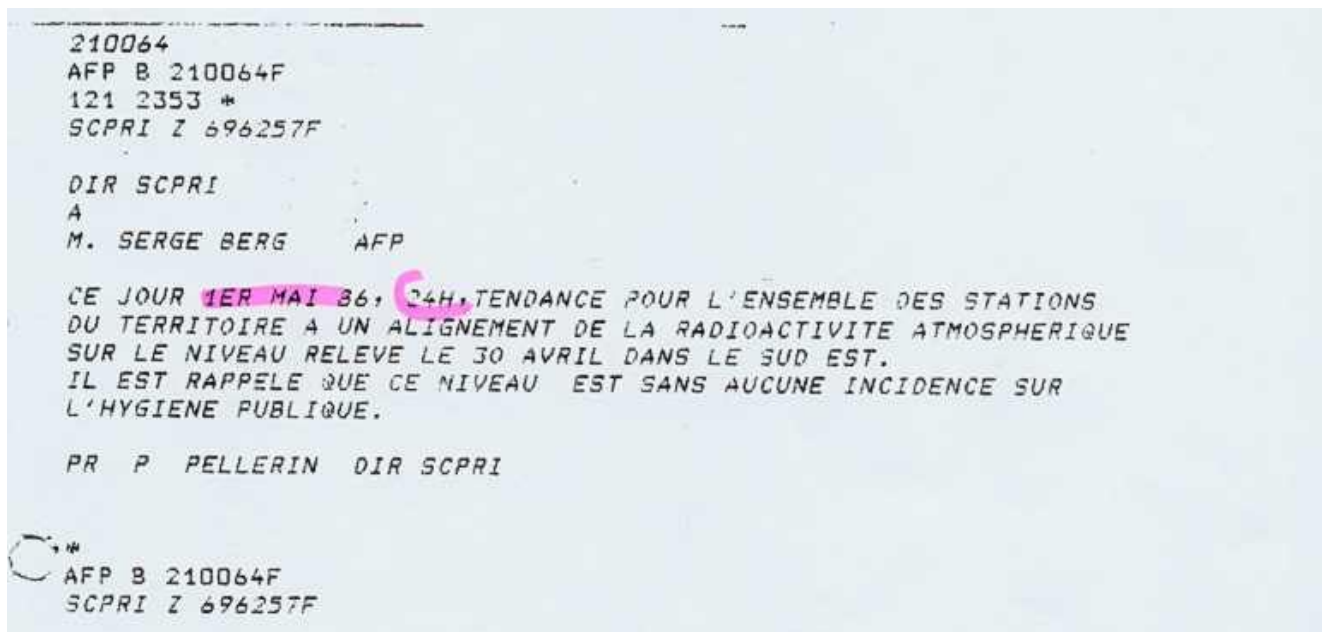
Nous avons alors souri de la grossièreté du subterfuge. Nous étions loin de nous douter que ce raisonnement spécieux pourrait un jour servir à réécrire l'histoire.



Page 9 de l'atlas

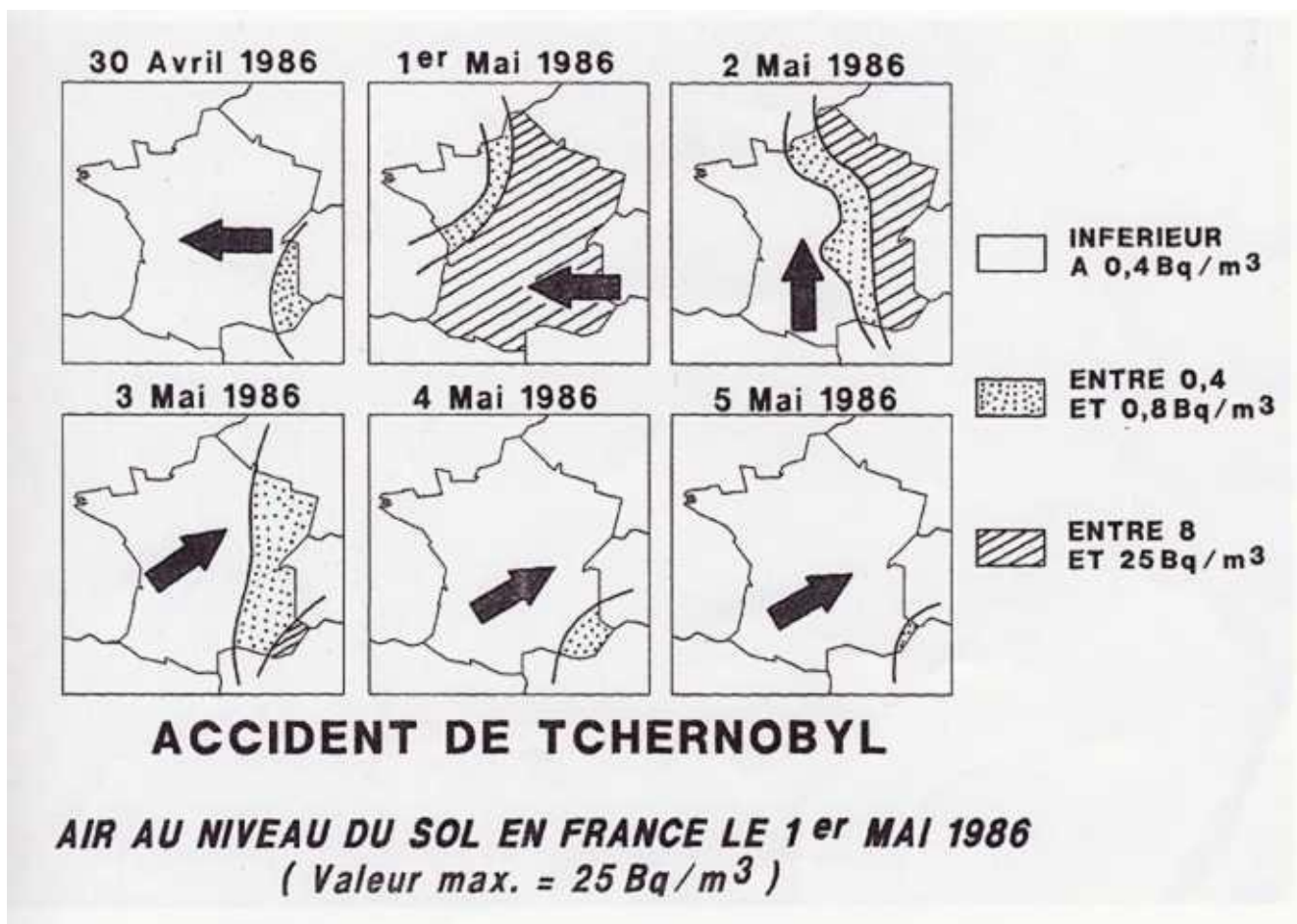
ANNEXE 2

Communiqué du Pr. Pellerin diffusé à l'AFP le 1^{er} mai à 24 h



Cartes de la contamination atmosphérique éditées par le SCPRI

(Publiées dans Le Monde dans son édition parue le 5 mai 1986)



ANNEXE 3

ZONES COUVERTES PAR LE GROS DU NUAGE A DIVERSES DATES
PENDANT LE REJET (et conséquences réelles)

RAPPORT OCDE
n° 44164 - 1987

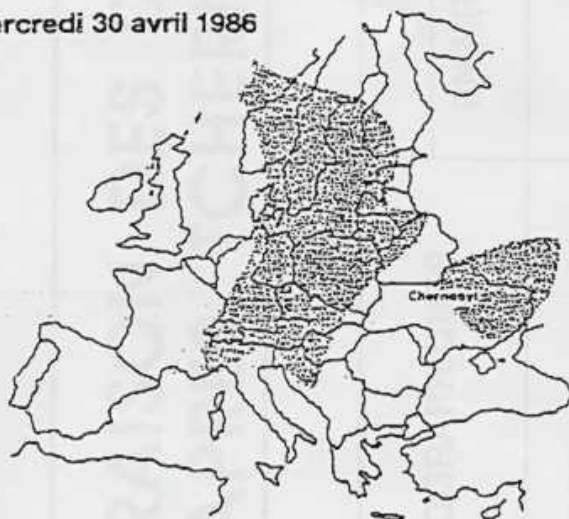
Samedi 26 avril 1986



Lundi 28 avril 1986



Mercredi 30 avril 1986



Vendredi 2 mai 1986



Samedi 3 mai 1986



Lundi 5 mai 1986



ANNEXE 4

Suite au communiqué du SCPRI du 1^{er} mai 24 h signé P. Pellerin,

Extrait du journal Libération, édition du 2 mai 1986, page 4

TCHERNOBYL L'ONDE DE CHOC

Le Sud-Est de la France aurait enregistré hier une légère hausse de radioactivité

La longue dérive européenne d'une nuée radioactive

Europe du Nord puis Europe du Sud : les météorologues suivent la route du nuage de Tchernobyl sans pouvoir vraiment la prédire. Et malgré les propos rassurants tenus dans chaque pays, on s'entoure de mesures de sécurité.

LIBERATION - VENDREDI 2 MAI 1986

... PIERRE PELLERIN, DIRECTEUR DU
SCPRI A ANNONCE HIER (LE 1ER MAI)
QUE L'AUGMENTATION DE RADIOACTIVITE
ETAIT ENREGISTREE SUR L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE ...

Savoir d'où vient le vent, jamais cette expression usuelle n'a pris autant d'importance que depuis Tchernobyl. Mais, justement, les météorologues ne savent pas vraiment, pour le moment, la route que suivra l'aérosol radioactif. La France doit une fièvre chaude à l'anti-cyclone des Açores qui, en ramenant le beau temps qu'on n'espérait plus, a empêché aussi, in extremis, le vilain nuage d'envahir le territoire et éventuellement de nous pleuvoir dessus. En Suède, en Pologne, en RFA, on signale une hausse sensible de la radioactivité atmosphérique, mais le nuage vogue en ce moment vers la Yougoslavie, la Grèce et l'Italie.

Monaco a enregistré des traces de particules, peu fréquentables dans l'atmosphère (minimes et ne présentant aucun danger selon les responsables), mais, finalement, cela a été au ...

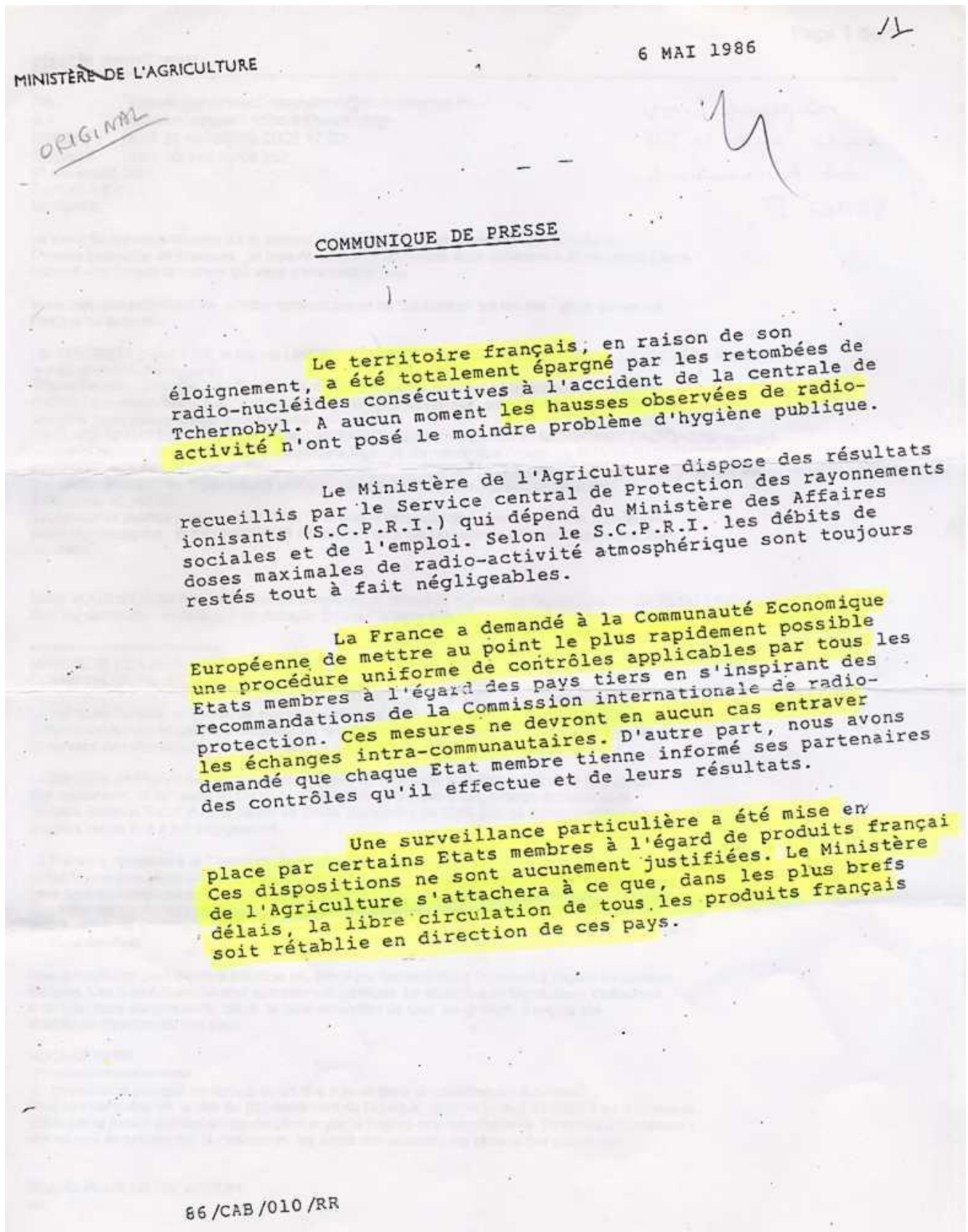
En RFA, Pierre Pellerin, le directeur du service central de protection contre les radiations ionisantes (SCPRI) a annoncé hier que l'augmentation de radioactivité était enregistrée sur l'ensemble du territoire, sans aucun danger pour la terre. On avise d'Als France a relevé des traces radioactives à 20 km au nord de Montclmar hier à 13h15. Mais « la légère hausse de la radioactivité observée dans le Sud-Est n'est pas significative » selon le SCPRI. Pas de panique donc.

l'anti-cyclone des Açores se déplaçant maintenant vers l'Est, cela risque, par le jeu des vents tournaient, de ramener le nuage sur la France. Mais les vents sont faibles et une nouvelle

ANNEXE 5

6 mai 1986, le nuage a quitté la France depuis 48 heures

Le communiqué (imbécile !) du ministère de l'Agriculture par qui le scandale arriva



ANNEXE 6

Libération du 12 mai 1986, la Une : « LE MENSONGE RADIOACTIF »

Tout aussi intéressant, la préoccupation des ministres des affaires étrangères de la CEE concernant le blocus des denrées alimentaires en provenance de l'Est... sur fond de guerre commerciale entre l'Allemagne, Italie et Espagne.

